

DELIBERATION CFVU-023-2022

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 30 septembre 2021 ;
Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 02 mai 2022

Objet de la délibération : Procès-verbal de la CFVU du 11 avril 2022

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 09 mai 2022 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Le procès-verbal de la CFVU du 11 avril 2022 est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 30 voix pour et 1 abstention.

Christian ROBLÉDO
*Président de l'Université
d'Angers*

Signé le 11 mai 2022

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 11 mai 2022

Ua

PROCÈS-VERBAL

Commission de la formation
et de la vie universitaire
du 11 avril 2022

UA

Ua

UA

UA

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université a été réunie le 11 avril 2022 à 14h32, sous la présidence de Madame MALLET. Cette réunion s'est tenue en présentiel, en salle du Conseil de la Présidence.

ROBLÉDO Christian	Excusé, a donné procuration à Monsieur PELTIER
MALLET Sabine	Présente
AUBRY Margot	Excusée, a donné procuration à Madame AUDRAIN
AUDRAIN Léa	Présente
BARBE Valérie	Présente
BATY Benoît	Excusé
BERTIN-ROCHE Pascale	Excusée, a donné procuration à Monsieur BOISSON
BOISSON Didier	Présent
BOUIS Sylvie	Présente
BRÉON Lucie	Présente
BRIAND-BOUCHER Benjamin	Présent
CARIOU Noah	Excusé
COADOU Franck	Excusé, a donné procuration à Monsieur COEFFE
COEFFE Vincent	Présent
DECTOR Sananda	Excusée
EVEILLARD Mathieu	Excusé
GARNIER Maxence	Présente
GRIMAUULT Virginie	Excusée, a donné procuration à Madame HOWA
GUIBERT Maëva	Présente
HAMARD Ronan	Excusé
HELESBEUX Jean-Jacques	Excusé, a donné procuration à Madame MALLET
HOUEDJI Espoir	Excusé, a donné procuration à Madame GARNIER
HOUSSEINI ALI Azim	Présent
HOWA Hélène	Présente
KERBELLEC Yann	Excusé, a donné procuration à Madame BRÉON
LAHEURTE Cyrille	Excusé
LAMBERT-WIBER Sophie	Présente
LANOE Marion	Absente
LAUNOIS Juliette	Excusée, a donné procuration à Monsieur BRIAND—BOUCHER
MASLET Adrien	Présent
NEBBULA Constance	Excusée, a donné procuration à Monsieur PELTIER
PANTIN-SOHIER Gaëlle	Excusée, a donné procuration à Monsieur BOISSON
PELOILLE Manuelle	Présente
PELTIER Didier	Présent

PITON Mélanie	Excusée, a donné procuration à Monsieur MASLET
PRUNIER Delphine	Excusée, a donné procuration à Madame MALLET
ROUGER Manuel	Excusé
RULENCE David	Excusé
STEFFAN-GATINEAU Mathilde	Excusée
TAXIL Bérangère	Excusée, a donné procuration à Madame PELOILLE
TRAVIER Sandrine	Excusée, a donné procuration à Madame HOWA
YVARD Jean-Michel	Absent

Membre de droit présent :

VERON Michel, Directeur général adjoint

Membres invités par le Président présents :

BORDET Laurent, Vice-président vie des campus

BOUVIER Lydie, Vice-présidente formation professionnelle et développement de l'alternance

DANIEL Christophe, Doyen de la Faculté de droit, d'économie et de gestion

LANGLOIS Laetitia, Assesseure à la Pédagogie, Faculté des lettres, langues et sciences humaines

MÉNARD Christine, Directrice du SUIO-IP

RAVAIN Emmanuelle, Directrice des études, de la vie étudiante et des campus

Secrétariat de séance :

Cellule institutionnelle - DAGJI

Ordre du jour

1. Informations	1
1-1 Données sur Parcoursup	1
1-2 Session de substitution	1
1-3 Point élections étudiantes et élections aux commissions statutaires	2
2. Approbation du procès-verbal	2
2.1 Approbation du procès-verbal de la CFVU du 07 mars 2022	2
3. Prospective et moyens.....	2
3-1 Financements CVEC : bilan des actions conduites en 2021	2
4. Enseignement et conventions	6
4-1 Modification de MCC	6
4-2 UEO – Faculté de santé, département Pharmacie	7
4-3 Conventions	7
4-4 Bilan du DU Votre avenir 2021.....	8
4-5 Rapport à 4 ans du NCU Thélème.....	9
5. Vie universitaire	13
5-1 Panorama des initiatives étudiantes	13
6. Annexe : diaporama de séance de la CFVU du 11 avril 2022	16

Madame MALLET ouvre la séance de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) à 14h32. À l'ouverture de la séance du 11 avril 2022, 31 membres sont présents ou représentés (41 membres en exercice, 16 membres présents et 15 membres représentés).

Madame MALLET excuse Monsieur ROBLÉDO pour son absence et explique qu'il devait se rendre à une réunion se tenant en même temps que la séance.

1. Informations

1-1 Données sur Parcoursup

Madame MALLET présente ce point (*cf. diaporama de séance*).

Madame MALLET explique que les candidatures Parcoursup sont closes depuis le vendredi 8 avril 2022, 23h59. Une journée supplémentaire a été ajoutée à cause d'un bug de la plateforme.

Pour l'Université d'Angers, 35 894 vœux ont été formulés pour les formations en licence, contre 34 254 en 2021. Pour les BUT, 20 894 vœux ont été formulés, contre 19 607 en 2021. Elle rappelle qu'un nouveau BUT a été créé, intitulé Gestion administrative et commerciale des organisations, qui comptabilise 1 842 vœux.

Peu de formations ont plus de vœux que l'année dernière. La psychologie comptabilise plus de vœux, à savoir 1 046 de plus pour la licence de psychologie simple. Quelques formations ont moins de vœux, à Cholet en particulier, où la licence de droit comptabilise cette année 805 vœux contre 1181 l'année dernière.

Le tableau récapitulatif indique les candidats secteur et hors secteur, mais elle n'a pas eu le temps de comparer ces deux types de candidatures. L'année passée, tous les candidats du secteur n'ont pas pu être acceptés en psychologie.

Elle rappelle que les responsables de formation peuvent commencer à regarder les dossiers à partir de la semaine prochaine. Les candidats auront une réponse à partir du 02 juin 2022.

1-2 Session de substitution

Madame MALLET présente ce point (*cf. diaporama de séance*).

Madame MALLET explique que depuis 2020, il est difficile de mettre en place une session de substitution au second semestre, par manque de temps. Elle évoque la possibilité de proposer une session de substitution pour les étudiants ayant des examens juste après les congés d'avril, comme les étudiants de la faculté DEG.

Monsieur DANIEL répond qu'il serait plus pertinent d'envoyer les étudiants concernés en session 2, puis éventuellement en session de rattrapage. L'organisation d'une éventuelle session de substitution risquerait d'être lourde à gérer pour les services de scolarité.

Madame MALLET rappelle qu'il y a toujours eu des sessions 1 bis pour les étudiants absents pour cause de Covid. Le virus continue de circuler. Il est nécessaire de rester vigilants.

1-3 Point élections étudiantes et élections aux commissions statutaires

Madame MALLET présente ce point (*cf. diaporama de séance*).

Monsieur BOISSON informe que Joséphine COMTE a démissionné de sa thèse. Madame MALLET indique qu'elle est encore inscrite pour l'année universitaire.

Madame MALLET précise que depuis la création de la Commission césure, elle n'a jamais été convoquée. Les étudiants n'ont jamais eu besoin de faire un recours pour obtenir une césure. Cette commission a été créée si la composante n'accepte pas la demande de césure de l'étudiant.

Madame MALLET rappelle que les 8 sièges au conseil de gestion d'UA Culture sont répartis par composantes. Il reste des sièges à pourvoir pour cinq composantes.

Un appel à candidature aura lieu du 6 au 27 avril 2022. Les élections auront lieu le 2 et 3 mai 2022. Le 2 mai 2022, les élus recevront un message de la cellule institutionnelle pour voter et une relance sera faite le 3 mai 2022.

Monsieur MASLET ajoute qu'il souhaite mobiliser les étudiants afin de susciter des candidatures.

2. Approbation du procès-verbal

2.1 Approbation du procès-verbal de la CFVU du 07 mars 2022

Le procès-verbal de la CFVU du 07 mars 2022 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

3. Prospective et moyens

3-1 Financements CVEC : bilan des actions conduites en 2021

Monsieur BORDET présente ce point (*cf. diaporama de séance*).

Comme le prévoient les textes, un bilan de la CVEC est présenté tous les ans en CFVU et en CA. Est présenté aujourd'hui le bilan d'utilisation de l'année N-1 de la CVEC. Le budget prévisionnel des dépenses de l'année N+1 sera présenté en fin d'année universitaire.

Le périmètre des actions vie étudiante de la CVEC touche les initiatives étudiantes, essentiellement par le volet FSDIE, et les aspects sports, culture, santé et social. Le volet social est au sens large, il concerne à la fois le FSDIE social mais aussi les politiques sociales étudiantes que mène l'Université depuis, notamment, deux ans et les conséquences de la crise sanitaire.

Ce travail est préparé en amont en sous-commission CVEC, qui réunit, depuis que les statuts de cette sous-commission ont été réformés, une majorité d'étudiants dont un étudiant par composante. Le bilan est également présenté en Commission de la vie de l'établissement.

D'un point de vue financier, les étudiants paient 92€ et l'Université d'Angers reçoit, en théorie, 42€ par étudiant inscrit. Les étudiants boursiers, bénéficiaires d'une allocation annuelle, réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire et les étudiants enregistrés en qualité de demandeurs d'asile ne paient pas la CVEC. En 2021, 25 855 étudiants s'étaient acquittés de la CVEC, perçue par le CROUS Pays-de-la-Loire. Le CROUS Pays-de-la-Loire s'occupe de la CVEC puis des échanges financiers se font entre ce dernier et l'Université d'Angers.

Le CROUS reverse la CVEC en deux temps, un premier acompte en octobre puis une régularisation du montant en juillet. Sur l'année 2021, l'UA a reçu 60,64€ par étudiant pour une recette finale 2020-2021 estimée à 1 567 000€.

Monsieur VÉRON explique les dépenses et recettes de la CVEC. Le CROUS collecte l'ensemble de la CVEC. L'UA reçoit un acompte au mois d'octobre puis le solde au mois de juillet. L'UA fait un budget, voté par les instances au mois de décembre, pour les projets de dépenses. Les dépenses sont prévues en année civile et les recettes en année universitaire. Il faut être le plus juste possible pour faire corrélérer les recettes et les dépenses. Pour le moment les recettes, depuis la mise en place de la CVEC par la loi ORE, sont en augmentation grâce à l'augmentation du nombre d'inscrits.

Pour l'année 2018-2019, les recettes étaient de 1 419 000€, pour l'année 2019-2020 de 1 495 000€, puis de 1 567 000€ en 2020-2021. Pour l'année 2021-2022, l'UA a prévu un budget de 1 530 000€, en prévision d'une éventuelle baisse d'inscriptions.

L'UA suit, depuis le début de la mise en place de la CVEC, l'ensemble des justifications de dépenses. Récemment, la directrice de la DGESIP a confirmé que la CVEC pouvait faire objet d'études par la Cour des Comptes. Il est nécessaire de suivre avec attention les dépenses et, corrélativement, la segmentation des recettes. La DAF et la DEVEC travaillent de concert pour être le plus précis possible dans les justifications.

Madame MALLET précise que l'Université d'Angers devait initialement recevoir 42€ par étudiant inscrit. Le CROUS devait garder un pourcentage. Le gouvernement avait envisagé que tous les étudiants ne paieraient pas la CVEC, au moins la première année. La collecte est plus importante que prévue. L'UA ne reçoit pas 42€ mais bien 60,64€ par étudiant pour l'année 2020-2021.

Monsieur VÉRON ajoute que tous les aspects réglementaires sont présents dans le code de l'éducation.

Monsieur BORDET explique qu'il n'y a jamais eu une année normale de gestion de la CVEC. La CVEC est arrivée en juin 2018, sans les décrets d'application qui ont été publiés en mars 2019. Le calcul de l'année 2019 était basé sur les 42€ par étudiants mais a été actualisé avec une nouvelle base de 60,64€. Les années 2020 et 2021 ont ensuite été marquées par la pandémie. L'année 2022 devrait permettre un réajustement des processus de l'UA en ayant une visibilité globale sur la façon de piloter la CVEC.

Il présente le récapitulatif pour les cinq grands volets d'utilisation de la CVEC : initiatives et vie étudiante, sport, santé, culture et social (*diapositive 16 à 20*). Il s'agit d'un bilan d'utilisation, qui présente un écart important avec le bilan prévisionnel puisque 2020 et 2021 ont été des années anormales. Le total des dépenses présentées est de 1 723 000€ alors que la recette finale est de 1 567 000€. Cela s'explique par l'utilisation du reliquat de l'année 2020. A l'issue

du bilan de l'année 2020, certaines dépenses n'ont pas été effectuées et ont été réinjectées en 2021 sur la base d'un appel à projets interne d'utilisation de ce reliquat. Le bilan d'utilisation de la CVEC 2021 intègre le budget prévisionnel 2021 ainsi que les reliquats non consommés en 2018, 2019 et 2020.

Le fonctionnement, l'investissement et la masse salariale représentent les trois grandes masses d'utilisation de la CVEC (diapositive 15).

En 2021, la masse salariale représente environ 24% de l'utilisation de la CVEC. Elle permet de financer des postes qui agissent sur la vie étudiante et la vie de campus, que ce soit dans le domaine de la santé, du sport, de la culture ou du social. Une série de postes sont financés, comme des postes d'assistants sociaux, d'infirmiers ou de médecins, aussi bien dans les campus angevins que dans les campus délocalisés. 11% de cette masse salariale sont consacrés à l'emploi étudiant. Ce chiffre a volontairement été extrait pour montrer que la CVEC permet aussi de financer des emplois étudiants internes, ce qui correspond à la dimension sociale de la CVEC.

Une multitude de projets sont programmés dans l'utilisation de la CVEC. Tous ces projets sont débattus au sein de la sous-commission CVEC de la CVet, qui se réunit cinq fois par an. Dès l'automne, cette sous-commission commence à réfléchir, sur la base des remontées des services et composantes de l'Université, sur les projets dont la CVEC pourrait, pour tout ou partie, servir de financement dans les champs définis par le code de l'éducation.

Dans le volet initiatives et vie étudiantes (diapositive 16), le plus gros poste de dépense est la somme mise de côté, à savoir 200 000€, depuis trois ans et pour encore un an en vue de la réfection complète du hall d'accueil de la Bibliothèque Universitaire de Saint-Serge. Cela se concrétise par plus d'espaces de coworking et un meilleur accueil. Ce projet est cofinancé par la CVEC native, que l'on reçoit à l'Université, et par l'appel à projets CVEC CROUS. Une partie de la CVEC qui n'est pas reversée aux établissements sert à un appel à projets interne Pays-de-la-Loire, sur lequel, pour un certain nombre de projets d'aménagement, l'Université postule. Pour le moment l'UA a réussi à valider un certain nombre de projets. L'année prochaine, sera présenté le projet de la refonte des sols du SUAPS qui fonctionne sur le même modèle. Pour la refonte des espaces d'accueils de la BU Saint-Serge, un total de 800 000€ de fonds de la CVEC, soit 200 000€ sur 4 ans, servent à alimenter ce projet d'investissement.

On retrouve aussi dans ce volet le FSDIE, qui permet de soutenir les associations étudiantes et les initiatives, et les activités de la Parenthèse, le nouvel espace étudiant. De même, la CVEC permet de financer les aides à la mobilité internationale et d'offrir un soutien à la Commission égalité qui enclenche un certain nombre d'actions et vient en complément de soutien à des initiatives d'associations étudiantes. Enfin, la plateforme participative est financée sur ce volet.

Dans le volet sport (diapositive 17), le pack gratuit est le poste de dépense le plus important. Les étudiants ont accès à une activité du SUAPS gratuite, au premier et au second semestre. Cette activité gratuite est prise en charge par la CVEC. La deuxième activité sportive est payante. Les stages sportifs sont également présents dans les dépenses de la CVEC, ainsi qu'une expérimentation d'utilisation d'une application mobile pour mieux gérer l'inscription et l'adhésion aux créneaux. Cette application fonctionne aussi bien pour les usagers que pour le pilotage administratif des réservations. Un ETP est également financé grâce à la CVEC.

Dans le volet santé (diapositive 18), la CVEC vient compenser les frais de 5,10€ que les étudiants payaient à leur inscription. L'équivalent est porté sur le budget de la médecine préventive porté par le SSU. La CVEC permet de financer ici aussi des ressources humaines, à savoir une infirmière de prévention, un assistant de service social et un renfort du service sanitaire à la Faculté de Santé. Les campagnes de prévention représentent un gros poste de dépense sur ce volet, dans la continuité de 2020. Les autotests, masques et gels hydroalcooliques ont contribué au fait que l'établissement soit resté ouvert et ait pu continuer à fonctionner. Il faut également souligner l'effort des services pour réduire autant que possible les risques pendant les différents épisodes épidémiques.

Dans le volet culture (diapositive 19), la ventilation des dépenses est plus équilibrée. Les principaux postes de dépenses sont, d'une part le Campus Day, et d'autre part le festival Spectacurieux qui vient de se terminer. On retrouve également le dispositif de carte culture, qui est un peu moins consommé que le prévisionnel. La CVEC soutient les deux galeries dans les BU de Belle-Beille et de Saint-Serge, à savoir les Galeries 5 et Dityvon, puis différents aménagements pour l'amélioration des conditions de captation, de jeux sur scènes, de locaux, qui participent à faciliter les aspects logistiques de la culture. Un ETP logistique, permet de soutenir les spectacles.

Dans le volet social (diapositive 20), on retrouve tout le bilan financier de l'aide sociale, à savoir la cellule d'aide sociale d'urgence, qui est pérennisée et qui représente désormais le FSDIE social. Ce financement vient en complément des aides du CROUS, aussi bien en terme de public qu'en terme de montant de soutien financier, à savoir les chambres, le logement, les aides alimentaires, les aides au transport et les aides numériques. L'aide numérique est très peu représentée dans ces aides sociales car l'Université a mis en place un dispositif qui lui est propre, le dispositif PrécaNum, qui permet de bénéficier d'un prêt longue durée d'ordinateur portable reconditionné. Dans ce cadre-là, une dépense d'achat de matériel informatique est accompagnée d'un emploi étudiant pour venir en aide aux étudiants dans la prise en main de leur matériel. On retrouve dans le volet social la Hotline mise en place avec Nightline. La CVEC permet aussi de financer le tutorat, des protections périodiques, la plateforme logement Studapart, et le challenge Kiplin. Ce challenge a été proposé lors des périodes de confinement et permettait de lutter contre la sédentarité. Il avait très bien marché et avait associé les étudiants et les personnels de l'Université.

Dans un travail avec la Direction de la Communication, l'UA cherche à donner plus de visibilité sur les projets menés grâce à la CVEC. Un nouveau logo CVEC a été créé pour bien faire comprendre aux services qu'ils bénéficient de financements CVEC sur leurs opérations. Cela permet aussi aux étudiants de prendre conscience de la façon dont la CVEC est utilisée.

L'UA souhaite sortir de la simple communication comptable et travaille pour avoir des documents portés sur les réalisations. De même, l'UA travaille avec la DAF pour créer des tableaux de bords et suivre dans le temps l'utilisation de la CVEC. Beaucoup d'actions financées par la CVEC se concrétiseront lorsque les étudiants ayant payé ne seront plus à l'Université. Un tableau de bord permettra de montrer, depuis 2018, quels sont les secteurs sur lequel l'argent a été dépensé et quelles sont les grandes catégories, en dehors des catégories réglementaires, sur lesquelles l'UA a travaillé pour améliorer la qualité de vie étudiante sur les campus.

Monsieur BORDET remercie la DAF et les services qui ont permis la remontée des chiffres pour permettre la traçabilité de la CVEC, la DEVEC, et Michel VERON.

Madame BRÉON demande des exemples des actions mises en place pour l'aide à la mobilité. Monsieur BORDET répond que cela concerne l'aide à la mobilité internationale. Il explique que ce chiffre est en baisse en 2021 car il y a eu moins de mobilités.

Monsieur MASLET demande si la dernière circulaire publiée présente des incidences. Monsieur BORDET confirme qu'une nouvelle circulaire sur l'engagement vient modifier la composition de la sous-commission FSDIE. Il explique qu'il n'y aura pas beaucoup de changements sur la composition de la sous-commission CVEC car l'UA réserve déjà 50% de sièges aux étudiants. Cette circulaire doit être analysée pour déterminer l'ensemble des conséquences.

Madame MALLET précise que ce bilan est réalisé tous les ans.

Le bilan des actions financées par le produit de la CVEC conduites en 2021 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

4. Enseignement et conventions

4-1 Modification de MCC

DU Neuropsychologie – Faculté LLSH

Madame MALLET présente ce point (*cf. diaporama de séance*).

Il s'agit d'une demande de modification des intitulés de quelques modules du DU Neuropsychologie. Ces modifications sont passées en Conseil de Faculté.

Les modifications du DU Neuropsychologie sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 31 voix pour.

DU Accompagnement Parentalité – Faculté LLSH

Madame MALLET présente ce point (*cf. diaporama de séance*).

Il s'agit d'une demande de changement du calcul des moyennes et le passage d'un écrit à un dossier dans le cadre du DU Accompagnement à la Parentalité.

Monsieur PIERRE explique qu'il n'a pas vu passer ce DU. Madame MALLET précise que cette modification a été examinée le 22 mars 2021 par le Conseil de gestion.

Monsieur MASLET demande l'avis de Monsieur PIERRE sur ce DU. Ce dernier répond qu'il n'était pas présent à cette date mais que ce DU a été voté en Conseil de Faculté.

Les modifications du DU Accompagnement Parentalité sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour et 5 abstentions.

4-2 UEO – Faculté de santé, département Pharmacie

Madame MALLET présente ce point (*cf. diaporama de séance*).

Le département de Pharmacie de la Faculté de Santé demande un changement de l'offre de formation de ses UEO, pour donner suite à l'avis du HCERES. Le diplôme de docteur en Pharmacie est un diplôme d'État, qui est très réglementé. Dans les textes réglementaires, il est indiqué que ce diplôme doit avoir 10% d'enseignements optionnels. Au moment de la réforme de 2012, l'UA avait limité ces enseignements optionnels. L'équipe pédagogique a retravaillé les maquettes et propose des enseignements par semestre à partir de la deuxième année (diapositives 25 et 26). Ces UEO peuvent proposer aux étudiants une formation supplémentaire.

Madame BRÉON demande si l'UEO « Remédiation chimie, biologie, maths » est ouverte à tous les étudiants et pas uniquement aux étudiants issus de LAS hors mentions scientifiques. Selon les derniers chiffres, ces étudiants ne sont pas ceux qui ont le plus de difficultés en études de Pharmacie. Madame MALLET confirme que les UEO sont ouvertes à tous, mais que celle-ci a été, dans un premier temps, pensée pour ces étudiants.

Madame BRÉON demande si l'UEO « Engagement étudiant » est proposée uniquement au premier semestre de deuxième année. Elle pense aux membres de l'ACEPA de deuxième année qui renouvelle son bureau en avril ou en mai et se demande s'il est reconduit en troisième année. Elle demande quels étudiants peuvent obtenir cet UEO. Madame MALLET répond que cette UEO concerne également les étudiants tuteurs de l'association angevine du tutorat PASS (2ATP). Elle se prolongerait toute l'année.

Madame MALLET n'a toutefois pas de certitudes concernant cette UEO et propose de décaler ce vote à la prochaine CFVU afin de laisser le temps à Madame BRÉON de poser ses questions aux élus de l'UFR.

Monsieur PELTIER craint qu'il y ait des choix d'UEO en fonction de ce qui servirait plus à l'étudiant par la suite, délaissant d'autres UEO. Madame BRÉON rappelle que les diapositives présentent les nouvelles UEO, qui viennent s'ajouter à celles déjà existantes.

4-3 Conventions Formasup

Madame BOUVIER présente ce point (*cf. diaporama de séance*).

Les contrats d'application lient l'Université d'Angers au CFA Formasup. Chaque année, les composantes sont liées au CFA par un contrat d'application où sont identifiées toutes les formations qui vont être proposées à l'alternance pour ce CFA. Un budget est annexé.

Un récapitulatif permet d'identifier les changements majeurs entre l'année 2020 et 2021 (diapositive 30). Elle présente ici l'année 2021. L'année 2022 sera présentée en fin d'année 2022.

Pour l'IUT, deux modifications ont été faites en 2021, à savoir l'ouverture à l'alternance pour la Prépa DCG. Les DUT ont été transformés en BUT et le BUT Génie mécanique et productique est ouvert en alternance dès la première année.

Les licences professionnelles sont majoritairement touchées par l'alternance.

Elle explique que pour la convention CFA Formasup UFR LLSH et DEG correspond au master Gestion des territoires et développement local pour lequel la première année est portée par l'une des composantes et la seconde par l'autre composante. Monsieur DANIEL précise que ce master est porté par les deux UFR.

Convention d'application Formasup IAE Angers

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

Convention d'application Formasup UFR ESTHUA

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

Convention d'application Formasup IUT Angers-Cholet

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

Convention d'application Formasup UFR LLSH et UFR DEG

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

Convention d'application Formasup UFR LLSH

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

Convention d'application Formasup UFR Sciences

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

4-4 Bilan du DU Votre avenir 2021

Madame BOUVIER présente ce point (*cf. diaporama de séance*).

Le DU Votre avenir 2021 a été mis en place en 2021, à la suite de la pandémie.

La majorité des étudiants étaient en Master 2, principalement en provenance de l'UFR ESTHUA (diapositive 40). 98 étudiants ont réellement suivi les cours. 36 boursiers ont bénéficié de l'exonération (diapositive 44).

Les étudiants pouvaient choisir au moins une UE au choix jusqu'à sept (diapositive 46). La majorité des étudiants a choisi l'UE1 « Obtenir un premier emploi ». Parmi les 26 étudiants qui ont choisi l'ensemble des UE, seulement 6 ont obtenu les sept UE. L'évaluation ne se faisait pas sur la notation mais plutôt sur l'assiduité et les exercices à rendre.

A la fin de ce DU, une enquête a été envoyée à tous les inscrits. 50 étudiants ont répondu sur 98.

Madame BOUVIER précise que tout se faisait à distance, y compris la partie administrative.

Elle remercie les enseignants qui ont accepté d'y participer.

Madame MALLET explique que l'UA a souhaité ouvrir à nouveau ce DU pour l'année 2022 mais peu d'étudiants ont été intéressés. Madame BOUVIER précise qu'une vingtaine d'étudiants se sont inscrits.

Monsieur COEFFE demande si ce DU est une singularité de l'Université d'Angers. Madame BOUVIER répond par l'affirmative, les autres universités aidaient leurs étudiants sous une autre forme.

Madame MALLET explique que l'UA s'est dans un premier temps inquiétée pour les étudiants de l'ESTHUA pour qui les stages étaient très compliqués à réaliser. Pour d'autres formations, les stages ont eu lieu à distance. Ils ont été évalués sur des mémoires ou travaux de recherche, mais le stage professionnel, tel qu'ils l'espéraient, était très compliqué à maintenir en période de crise sanitaire. Sur sept UE, une est en présentiel, la première. Les autres ont été faites sous forme de capsules qui pourraient être réutilisées.

Madame BOUVIER prend l'exemple de l'UE consacrée aux outils numériques, où les étudiants ont notamment passé le PIX. Les autres UE sont prêtes à être déployées, y compris l'UE1 sous réserve d'adaptation.

Madame MÉNARD explique que des capsules sont disponibles sur Moodle pour tout le monde.

Madame MALLET explique que l'UA a pour objectif d'accompagner ses étudiants et ce DU en est un l'exemple.

4-5 Rapport à 4 ans du NCU Thélème

Madame LETERTRE présente ce point (*cf. diaporama de séance*).

Madame MALLET rappelle que le NCU Thélème est une réponse à un appel à projets du PIA3 « Programme d'Investissement d'Avenir », lancé par le Ministère et l'Agence Nationale de Recherche (ANR). L'UA a été lauréate avec l'Université du Mans pour ce programme qui dure 10 ans. Un rapport, nommé « Go / No Go », était prévu au bout de 3 ans pour savoir si le programme pouvait se poursuivre. Ce rapport devait être rédigé puis présenté devant le jury international ayant déjà étudié ce projet. La crise sanitaire a fait reculer ce rapport, qui a été envoyé à l'ANR le 31 mars dernier. La présentation de ce rapport devant le jury international se fera le 4 juillet 2022.

Madame LETERTRE explique que 36 projets ont été retenus en France, en deux vagues. 17 projets ont été retenus pendant la première vague en 2017 et 19 projets durant la seconde en 2018 (diapositive 61).

Madame MALLET précise que ces appels à projets ont été lancés avant l'arrêté licence de 2018 et avant la loi ORE. Beaucoup d'éléments, dans l'arrêté licence, sont apparus à la suite des réponses des universités.

Madame LETERTRE explique que la réponse à cet appel à projets s'est faite par le biais de plusieurs axes (diapositive 62). Ce projet a débuté le 1^{er} février 2018 et prendra fin le 31

janvier 2028. Elle présente la licence nouveau cursus (diapositive 63) en résumant le cahier des charges. Elle rappelle que le projet Thélème concerne les facultés DEG, Sciences et LLSH.

Afin de faciliter le lien entre le lycée et l'Université d'Angers, l'UA a continué à développer l'accompagnement des lycéens, par le biais, notamment, du tutorat dans les 6 lycées expérimentaux, avec un catalogue d'offres et de services. Les proviseurs choisissent, parmi ce catalogue, quel type de tutorat va être proposé à leurs lycéens.

Les trois facultés ont travaillé pour faire en sorte de mieux accueillir l'étudiant durant la première période et permettre d'éviter le décrochage au bout d'un mois. La première période était déjà proposée aux lycéens, mais d'une durée de quelques jours. Aujourd'hui, elle peut se déployer sur tout un mois et jusqu'à six semaines. Durant cette période, les étudiants ont cours, ont des MCU et sont reçus en entretien. Ils sont ensuite positionnés, via des tests, dans les licences qui ont choisi cette option. Les données du dossier de l'étudiant, récupérées sur Parcoursup, sont croisées avec les résultats des tests de positionnement. Le positionnement débouche sur un Contrat Pédagogique de Réussite, que l'étudiant devra signer et qui l'orientera vers trois types de parcours. Le cœur du projet était de proposer des licences suivant des rythmes divers selon les profils d'étudiants.

Le parcours progressif, ou le parcours allongé, propose des licences en 4 ans. Le parcours standard propose une licence en trois ans. Le parcours enrichi, ou accéléré, permet à un étudiant de faire plus d'UE et d'obtenir plus d'ECTS que les 180 ECTS de la licence, ou peut permettre de terminer sa licence plus tôt. Quand l'étudiant est positionné, il est responsabilisé par rapport à ces trois propositions et signe un contrat pédagogique, qui peut être révisé au long de son parcours.

Afin de permettre un meilleur accompagnement, le programme DaRre a été renforcé avec une délimitation des différents types de tutorat et différents publics. L'étudiant se doit d'être plus engagé, au service de sa faculté, de son université, de la ville ou plus. Le projet Thélème souhaite reconnaître l'engagement de l'étudiant. Un décret de 2017 existait déjà et a été amendé et enrichi par une circulaire parue il y a deux semaines. Elle met en avant cet engagement et les universités ont l'obligation de valoriser et de reconnaître l'engagement étudiant dans les cursus.

L'évaluation, tout au long de l'année, a également été revue. L'UA a renoncé à l'évaluation par semestre. Il est désormais proposé une évaluation continue, tout au long du cursus, avec des relevés de notes transmis à l'étudiant. A la fin de chaque année, sur décision du jury de licence, on peut proposer à l'étudiant une période de remédiation s'il est concerné par la deuxième chance.

Les premières réalisations du projet Thélème vont être scrutées avec attention. L'Université d'Angers est en état de veille par rapport à leur développement.

Une réunion est prévue au rectorat au moins de juin, pour permettre de mieux développer les équipes pédagogiques entre enseignants des lycées et maîtres de conférences des universités (diapositive 67).

Madame MALLET ajoute que depuis la rentrée, le SUIO-IP est composé d'un pôle « liaison lycée-université », qui permet de regrouper toutes les actions LLU, Thélème et PIA3 Étoile, menées par les universités d'Angers, du Mans et de Nantes, par le rectorat ou encore la région. Ce pôle

permet de proposer des actions d'orientations en cherchant à rendre les lycéens acteurs de leur orientation. L'UA essaie de regrouper ces missions pour que tous les lycéens de l'académie puissent profiter de ces actions.

Madame LETERTRE ajoute que le projet « Tutorat-Accompagnement » s'appuie sur le dispositif DaRre. L'UA avait développé un tutorat à quatre dimensions, pour les lycéens, pour les étudiants en difficulté, pour les étudiants en régime spécifique d'étude puis pour les étudiants en double-licence ou en cursus enrichi. Le tutorat de perfectionnement, pour les étudiants en double-licence ou en cursus enrichi, ainsi que le tutorat pour les publics empêchés, c'est-à-dire les étudiants en régime spécifique d'étude, sont encore en cours de réflexion.

Le projet « Évaluation » au cours du parcours de l'étudiant est aussi en réflexion, notamment l'aspect approche par compétences. Un guide méthodologique a été rédigé, accompagné par des actions à la faculté LLSH et des Sciences.

Enfin, le point « Numérique » est en cours de déploiement. Beaucoup d'éléments ont été rénovés, comme l'environnement de travail des étudiants et des enseignants.

L'un des gros points de blocage reste la volatilité des ECTS, c'est-à-dire que l'étudiant pourrait acquérir des ECTS selon sa progression et non pas un nombre d'ETCS au même moment.

Madame MALLET ajoute que sur l'action « Évaluation Compétences », l'offre de formation 2022-2028 a été votée avec l'idée qu'à la fin du contrat, toutes les évaluations devaient avoir la capacité d'être déclinées par compétences. L'HCERES a demandé à l'UA des détails sur l'offre de formation déclinée par compétences. Une chargée de mission au sein de la DEVEC va permettre de développer cette approche. A ce jour, l'UA a principalement travaillé avec certaines équipes de master pour voir comment ils pouvaient se déployer par compétences. Les BUT sont évalués en compétences avec le dispositif « SAE » (Situation d'Apprentissage par l'expérience) pour les premières années. D'ici 2028, la fin du projet Thélème et la fin du contrat d'offre de formation, les licences professionnelles et les licences devront aussi être intégrées.

Madame LETERTRE aborde les points de blocage du projet Thélème (diapositive 68). Apogée semble difficilement adaptable à la personnalisation des parcours, même si on découvre des fonctionnalités non exploitées. Il est pour l'instant difficile de proposer un relevé de notes dynamique. La numérisation pédagogique, apportée par le Covid, a pu être perçue par certains comme forcée. Dans ce projet, le numérique avait été un outil pour compléter le présentiel.

Le projet Thélème a aussi permis la rénovation des ENT. Bientôt, les étudiants pourront avoir leurs notes et se situer par rapport à une promotion grâce au nouvel environnement. Si les équipes pédagogiques le souhaitent, il pourra même y avoir un rang de classement.

Parmi les inattendus, quelques étudiants en double-licence se sont engagés comme tuteurs.

En ce qui concerne les points de vigilance, il est encore trop tôt pour affirmer qu'il y a eu du temps dégagé car, pour les scolarités, ce fonctionnement est nouveau. Ne plus avoir deux jurys à l'année permettra probablement de dégager du temps. On se demande également si l'étudiant a réellement le choix de ses UE. En droit, il existe les UE à choix encadré et cela sera peut-être identique dans certaines formations de LLSH.

Deux réunions ont permis de soulever les besoins des facultés concernant les systèmes d'information. Un informaticien sera recruté en soutien du service informatique sur ces questions.

Madame MALLET ajoute que le projet DaRre, financé par la Région et le FSU, avait déjà permis de mettre en place des tutorats de remédiation pour les étudiants en difficulté, principalement pour les étudiants boursiers ou issus de filières technologiques ou professionnelles. Le projet Thélème s'est appuyé sur cette expérimentation et ce projet. Quand une université répond à un appel à projets, elle ne réinvente pas tout et dans ce cas l'UA s'est appuyé sur ce qui était déjà en place avec la volonté de poursuivre et de déployer les mécanismes existants.

Madame LETERTRE explique que les Universités du Mans et d'Angers sont dotées d'une aide d'État totale de 13 290 000€ sur 10 ans (diapositives 69 et 70).

Madame MALLET précise que le déploiement ne se fait pas à la même vitesse d'une université à l'autre. La pandémie a un peu freiné le projet. Les équipes peuvent être fières de ce qu'elles ont proposé. Au Mans, la licence de STAPS commence à travailler en supprimant la semestrialisation. L'audition devant le jury international devrait permettre d'expliquer cette vitesse de déploiement et ce qu'il reste à faire. L'objectif est, au bout des 10 ans, de savoir ce que l'UA souhaite garder ou non.

Dans le document transmis à l'ANR, ont été notées les différentes actions pour chaque licence. Certaines actions étaient plus ou moins avancées.

Monsieur MASLET demande si le bilan concerne uniquement l'Université d'Angers. Madame LETERTRE répond que les tableaux sont communs aux deux universités (diapositive 68) mais le reste des diapositives sont plutôt focalisées sur l'Université d'Angers. Madame MALLET ajoute que le rapport NCU Thélème concerne bien les deux universités.

Monsieur MASLET demande s'il y a des points de comparaison entre les deux universités. Madame MALLET répond que l'Université du Mans a une plus grande expérience de l'enseignement à distance. Elle a dans son offre de formation des formations à distance, que l'UA porte en co-accréditation, comme le master « Didactique des langues ».

Monsieur BOISSON ajoute que l'UA semble plus avancée que l'Université du Mans, depuis 2017-2018. L'appropriation par les équipes de ces actions semble moindre au Mans. Madame MALLET précise que l'UA est en avance sur les actions mises en place. Elle explique que la nouvelle équipe de gouvernance du Mans est arrivée en pleine pandémie avec un an de retard, contrairement à l'Université d'Angers où le renouvellement s'est fait avant le confinement.

Madame MALLET explique que la prochaine étape est de faire un point après cette année de mise en place. Il faudra déterminer quels sont les blocages et difficultés et quelles modifications seront à apporter à la rentrée prochaine. La L2 de Sciences et les licences de LLSH intégreront le projet Thélème, avec leurs maquettes, en septembre.

5. Vie universitaire

5-1 Panorama des initiatives étudiantes

Madame GIRARD présente ce point (*cf. diaporama de séance*).

Le bilan des initiatives étudiantes 2021 concerne deux années universitaires, à savoir le second semestre 2020-2021 et le premier semestre 2021-2022.

Les associations se trouvent principalement au Campus de Belle-Beille (38%) et 20% d'entre-elles sont des associations transversales, c'est-à-dire non rattachées à une filière (diapositive 73).

Elle précise que l'ASUA, Association Sportive de l'Université d'Angers, est encadrée par le SUAPS mais comporte des étudiants dans son bureau et est donc considérée comme une association étudiante (diapositive 74).

Durant la pandémie, l'UA a soutenu la vie associative étudiante par le biais d'une aide exceptionnelle de fonctionnement de 300€ (diapositive 75). Cette subvention permettait de payer l'assurance, la banque ou des hébergements sur site internet.

A la rentrée 2021, les associations ont eu une forte envie de s'impliquer, notamment au Campus Day qui ouvre l'année universitaire (diapositive 76). Une trentaine d'associations se sont impliquées sur cette journée. L'ESTHUA a ouvert un espace dédié aux associations étudiantes, collé à l'amphithéâtre Monnier, au rez-de-chaussée.

La Charte des associations étudiantes de l'UA, rédigée en 2018, permet aux associations d'être reconnues dans leur établissement et d'avoir accès aux dispositifs d'accompagnement, tels que les subventions FSDIE (diapositive 77). Dans les engagements pris par les associations signataires, on retrouve l'obligation de déclarer les événements festifs, ce qui permet à l'UA de travailler sur le volet prévention et s'assurer que les associations peuvent organiser ces événements dans les meilleures conditions. Madame GIRARD ajoute que le chiffre de 2 400 étudiants engagés provient des associations, ce qui signifie qu'il y a, en réalité, plus d'étudiants engagés.

La précédente Charte d'attribution de locaux reposait sur trois cadres distincts : les associations représentées dans les conseils centraux, les associations représentées dans les conseils de gestion puis, enfin, les associations restantes (diapositive 78). Aujourd'hui, un cadre général s'adresse à toutes les associations étudiantes. La composante se charge de gérer l'attribution des locaux. Une priorité est tout de même donnée aux associations dont les membres sont élus dans les conseils centraux. En 2021, cela concernait l'UNEF, la Fé2A et l'ADDE.

Les subventions FSDIE ont, pour une grande partie, permis de financer les projets Campus Day (diapositive 79). Ces projets sont financés à 100%, dans la limite du raisonnable. En 2021, l'UA a permis aux associations d'acheter des goodies et de moins se restreindre en achat de matériel, dans l'objectif de relancer l'activité en septembre.

Le plus gros projet financé par le volet Culture est « Les temps d'Arts », à hauteur de 8 000€ et proposé par l'association HOZ' (diapositive 81). Cette association de l'ESTHUA a proposé une journée d'action culturelle sur la ville de Saumur, avec des concerts, des performances et

des représentations artistiques. Ce projet est soutenu également par la ville de Saumur. On retrouve le projet « TREMA » proposé par la Fé2A et qui est un tremplin musical.

Dans le volet Social et Solidaire, le plus gros projet est l'ouverture de l'« AGORAé », une épicerie sociale et solidaire située sur le campus de Belle-Beille et soutenue par la Fé2A (diapositive 82). La ville d'Angers est également partenaire de ce projet. L'UA possède aujourd'hui 24 distributeurs de produits hygiéniques gratuits dans toutes les composantes, y compris à Cholet et à Saumur, grâce à l'association « Règle on ça ».

Dans le volet Santé/Prévention, l'association ASAES propose tous les ans des projets de prévention et de sensibilisation (diapositive 84). En 2021, la thématique était la sensibilisation à l'hygiène menstruelle et la formation aux gestes de premiers secours. L'année d'avant, il s'agissait d'une sensibilisation au diabète au Togo. On retrouve aussi dans ce volet l'achat de protections de verre, pour lutter contre la possibilité de verser de la drogue dans des verres à l'insu des participants. Ce projet est porté par les BDE DROIT, BDE ECO et BDE GUEST ETHUA.

Le volet Citoyenneté concerne notamment le projet « Balance ton shoot » proposé par ART'AM, association liée à la licence Animation de Cholet où a été réalisé un shooting, avec des photographes professionnels et des étudiants, pour parler des violences faites aux femmes. Une exposition a été faite sur le campus et à la ville de Cholet (diapositive 86).

Dans le volet Prévention, trois cycles de formation « Label, soirée responsable » sont proposés en partenariat avec la Ville d'Angers (diapositive 88). En 2021, seuls deux cycles ont pu être proposés et 8 associations UA ont été labellisées. En 2022, on prévoit entre 15 et 20 associations labellisées.

En continuité de l'année 2020, l'UA a poursuivi le projet vidéo de valorisation de la vie associative étudiante (diapositive 89). Une quinzaine de vidéos de présentation ont été tournées et partagées sur la page YouTube de l'Université.

Pour l'année 2022-2023, l'UA prévoit un temps fort dédié à la présentation des associations de l'UA. Alors que le Campus Day est plutôt une journée d'animation, les associations ont souhaité être présentes sur les campus durant une semaine spécifique pour faire parler d'elles et recruter. Cela se mettra en place probablement dans le début du mois d'octobre. L'UA se chargera de la communication et permettra de leur donner de la visibilité sur un autre temps que le Campus Day.

La Parenthèse se situe sur le campus de Belle-Beille, en dessous du Restaurant Universitaire (diapositive 91). Le bar peut uniquement être géré par des associations. Les associations s'emparent du lieu.

En ce qui concerne le budget des dépenses annexes, l'année dernière une enveloppe de 15 000€ était réservée aux dépenses du Campus Day (diapositive 93). Cette enveloppe comprend les navettes pour les campus délocalisés, une programmation d'ateliers gratuits accessibles aux étudiants.

Le Pôle Vie associative et initiatives étudiantes permet aussi d'accompagner les associations étudiantes dans leurs projets, savoir comment organiser un concert, comment monter une exposition, etc. Ce pôle souhaite apporter des réponses de formation sur la gestion d'une association, d'un budget, d'une trésorerie ou d'une assemblée générale.

Madame GIRARD ajoute que les chiffres partagés se basent uniquement sur les demandes de subvention FSDIE. Le bilan ne représente pas la totalité des activités des associations étudiantes, elle estime qu'on est à moins de la moitié de toute l'activité associative étudiante. Beaucoup de projets ne sont pas financés par l'UA. Des outils de suivis sont en développement pour quantifier au mieux ces données.

Madame MALLET remercie Madame GIRARD. Elle ajoute qu'il est important que ce pôle soit connu au sein de toutes les associations étudiantes. Madame GIRARD explique qu'elle rencontre les associations tous les ans, à chaque changement de bureau. Un travail sur la visibilité du pôle reste à faire, car certaines associations semblent ne pas interagir avec le pôle. Une page Instagram va être créée car il s'agit d'un outil très utilisé par les associations étudiantes. La Parenthèse permet également de donner de la visibilité à ce pôle.

Madame MALLET demande s'il existe un bilan des actions menées par la Parenthèse. Madame GIRARD répond qu'un premier bilan est encore en attente. Les projets menés par les étudiants fonctionnent très bien car ils arrivent à fédérer et à amener du public. Ce pôle a fait une belle avancée pour une première année d'activités sans arrêt. Le bilan de l'année 2022 devrait donner des chiffres plus parlants.

Madame MALLET précise que la CFVU du mois de juillet se tiendra le 05. L'organisation sera pensée pour adapter au mieux la journée avec le CAC Plénier.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame MALLET clôt la séance à 17h22.

[La Vice-présidente formation et vie universitaire de l'université d'Angers](#)

Sabine MALLET

6. Annexe : diaporama de séance de la CFVU du 11 avril 2022

Commission de la formation et de la vie universitaire du 11 avril 2022

Ordre du jour :

1. Informations
2. Approbation des procès-verbaux
3. Prospective et moyens
4. Enseignement et conventions
5. Vie universitaire

1. Informations

1-1 Données sur Parcoursup

1-2 Session de substitution

1-3 Point élections étudiantes et élections aux commissions statutaires

1-1 Données sur Parcoursup

- Lien vers le document

POUR INFORMATION

Session de substitution

« Désormais, pour les étudiants soumis à isolement et qui se trouveraient donc dans l'impossibilité de participer à une ou plusieurs épreuves, des épreuves de substitution comme prévu dans la circulaire du 5 août 2021 peuvent être organisées, sur décision du chef d'établissement en fonction en fonction de la situation locale et de l'intérêt des étudiants ; sinon les étudiants bénéficient de la seconde session. »

Extrait de la circulaire DGESIP du 6 avril 2022

1-2 Point élections aux conseils de gestion et commissions statutaires

Commissions	Sièges pourvus	Élections à prévoir
Commission des relations internationales	1/1	Non
- POMMIER Romane (Tit.) et PIOU Julie (Supp.)		
Commission permanente du numérique	0/2	Oui
Aucune candidature.		
Commission vie de l'établissement	0/2	Oui
Aucune candidature.		
Commission d'évaluation des formations	1/2	Oui
- KERBELLEC Yann (Tit.) et JOSSE Mélina (Supp.)		

1-3 Point élections aux conseils de gestion et commissions statutaires

Commissions	Sièges pourvus	Élections à prévoir
Comité d'éthique de l'évaluation des formations et de la vie étudiante	2/3	Oui
<ul style="list-style-type: none">- COCHET Manon- PION Mélanie (Tit.) et JOSSE Mélina (Supp.)		
Comité de suivi Licence – Master	6/6	Non
<ul style="list-style-type: none">- COCHET Manon- BREON Lucie (Tit.) et FOUBERT Camille (Supp.) – Élues à la CFVU- JOSSE Mélina – Éluë à la CFVU- SILLY Paul (Tit.) et MASLET Adrien (Supp.) – Élus à la CFVU- KERBELLEC Yann (Tit.) et LARSONNIER Victor (Supp.) – Élus à la CFVU- PITON Mélanie – Éluë à la CFVU		

1-3 Point élections aux conseils de gestion et commissions statutaires

Commissions	Sièges pourvus	Élections à prévoir
Cellule d'écoute et d'accompagnement des victimes de violences, discrimination et harcèlement (VDH)	4/4	Non
<ul style="list-style-type: none">- BEHUET Corentin (Tit.) et GARREAU Bryan (Supp.) – Doctorants- JANNOT Laura (Tit.) et COMTE Joséphine (Supp.) – Doctorantes- TOURTONDE Florian (Tit.) et GUILCHARD Maïwenn (Supp.) – Étudiants- JOSSE Mélina (Tit.) et SILLY Paul (Supp.) – Étudiants		
Cellule d'aide sociale étudiante	2/2	Non
<ul style="list-style-type: none">- HOUEDJI Espoir (Tit.) et CARROUE Equinoxe (Supp.)- BICHE Sarah (Tit.) et PASQUINI Kryian (Supp.)		
Commission césure	1/2	Oui
<ul style="list-style-type: none">- SILLY Paul (Tit.) et MASLET Adrien (Supp.) – Élus à la CFVU		



1-3 Point élections aux conseils de gestion et commissions statutaires

Conseils	Sièges pourvus	Élections à prévoir
Conseil des sports	2/4	Oui
- OLIVIER Jeanne (Tit.) et LE CORRE Jeanne (Supp.) - PITON Mélanie (Tit.) et JOSSE Mélina (Supp.)		
Conseil de gestion du SCAFOP	1/1	Non
- COCHET Manon		
Conseil de gestion du SUIO-IP	2/2	Non
- BREON Lucie (Tit.) et FOUBERT Camille (Supp.) - KERBELLEC Yann (Tit.) et LARSONNIER Victor (Supp.)		

1-3 Point élections aux conseils de gestion et commissions statutaires

conseils	Sièges pourvus	Élections à prévoir
Conseil de gestion du SSU	2/2	Non
<ul style="list-style-type: none">- BREON Lucie (Tit.) et FOUBERT Camille (Supp.)- KERBELLEC Yann (Tit.) et LARSONNIER Victor (Supp.)		
Conseil Culturel du Service UA-Culture	3/8	Oui
<ul style="list-style-type: none">- POMMIER Romane (Tit.) et PIOU Julie (Supp) – Faculté LLSH- JOSSE Méline (Tit.) et SILLY Paul (Supp.) – Faculté DEG- BICHE Sarah (Tit.) et PASQUINI Kyrian (Supp.) – Faculté de santé		

Au total, 15 sièges restent vacants au sein de 5 commissions permanentes et 2 conseils de gestion

⇒ **Appel à candidatures du 6 avril 2022 au 27 avril 2022**

⇒ **Elections les 2 et 3 mai 2022**

POUR INFORMATION

2. Approbation du procès-verbal

2-1 Approbation du PV de la CFVU du 07 mars 2022– **VOTE**

3. Prospective et moyens

3-1 Financements CVEC : bilan des actions conduites en 2021 – **VOTE**

3-1 Bilan usage CVEC 2021 – Valorisation

Présentation

- **CVEC** : Contribution Vie Étudiante et des Campus (loi ORE - 8 mars 2018)
 - versée par les étudiants en formation initiale, non-boursiers, en amont de leur inscription au CROUS (92€)
 - Un produit réparti ensuite entre les établissements de l'ESR bénéficiaires
 - Enveloppe **CVEC UA 2021 : ~1,5 M€**
- pour **financer des actions vie étudiante et des campus**:
 - Initiatives/vie étudiante
 - Sport
 - Culture
 - Santé
 - Social
- >>> **usage débattu en sous-commission CVEC**, en association avec les étudiant.e.s (nv format SC CVEC = meilleure représentation étudiante ; NB : 1 étud./composante)



Recettes CVEC campagne 2020-21

- Initialement : UA perçoit 42€/étudiant inscrit
- Nb étud. Enregistrés CROUS Pays de la Loire : **25 855 étudiants s'étant acquittés de la CVEC**
- Au final, le CROUS verse au titre de l'année 2020-21 : **60,64€/étudiant**
Base de calcul : année universitaire

> **Recette finale (2020-2021) :**
1 567 954,59€



Sont exonérés :

- Les boursiers ou bénéficiaires d'une allocation annuelle accordée dans le cadre des aides spécifiques annuelles
- Les étudiants réfugiés
- Les étudiants bénéficiaires de la protection subsidiaire
- Les étudiants enregistrés en qualité de demandeurs d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire

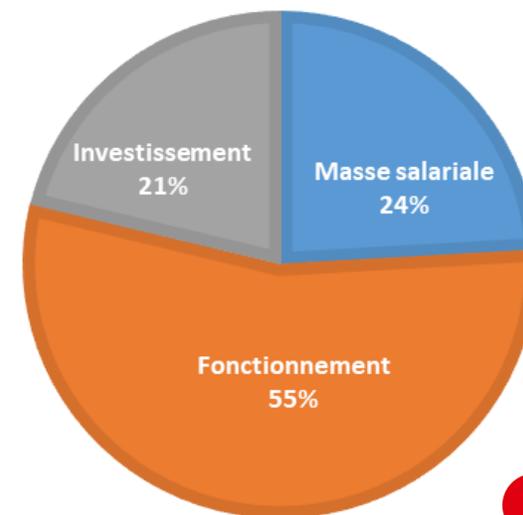
En résumé - Dépenses 2021 justifiées

INITIATIVES ET VIE ETUDIANTES	SPORT	SANTE	CULTURE	SOCIAL	TOTAL
440 169 €	264 273 €	574 147 €	267 025 €	178 256 €	1 723 870 €
26%	15%	33%	16%	10%	

Dont **Masse salariale** : 415 464 € | 24%

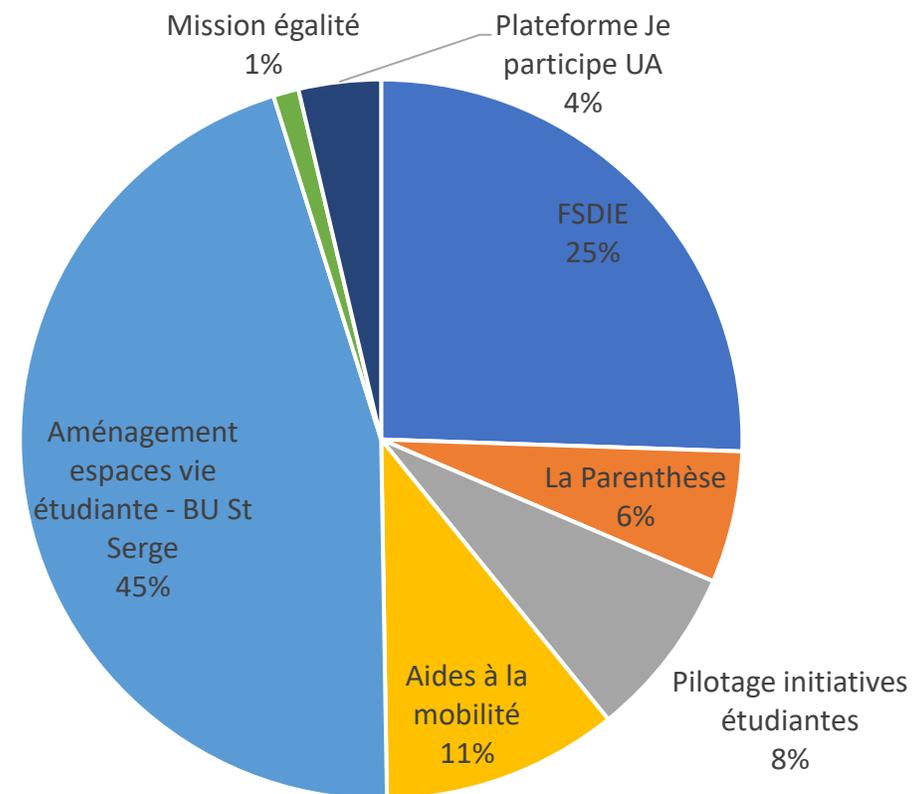
> Personnels : 366 385 € | 89%

> Emplois étudiants : 49 079 € | 11%



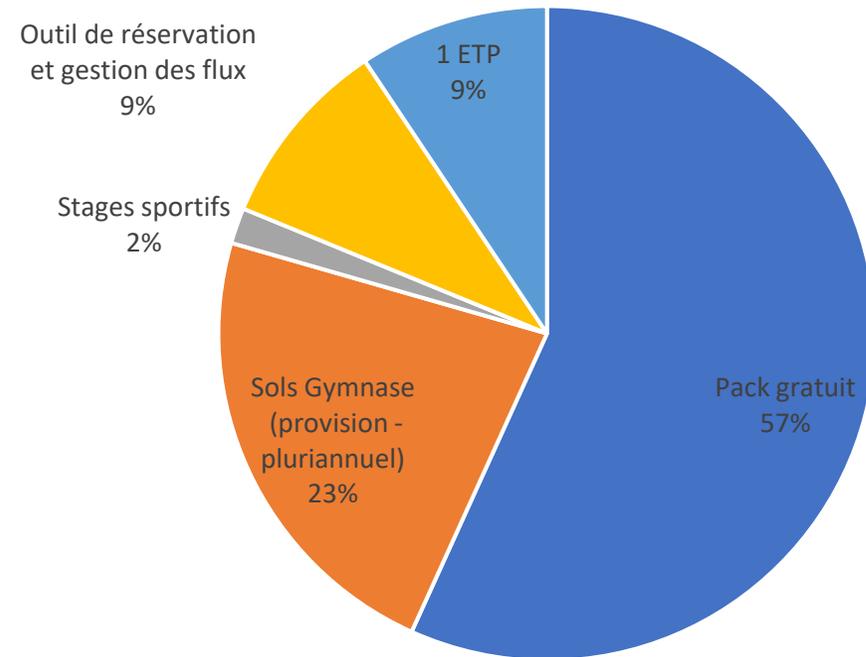
Initiatives & vie étudiantes

	€
FSDIE	112 372 €
La Parenthèse	26 039 €
Pilotage initiatives étudiantes	34 044 €
Aides à la mobilité	46 500 €
Aménagement espaces vie étudiante - BU St Serge	200 000 €
Mission égalité	5 014 €
Plateforme Je participe UA	16 200 €
TOTAL	440 169 €



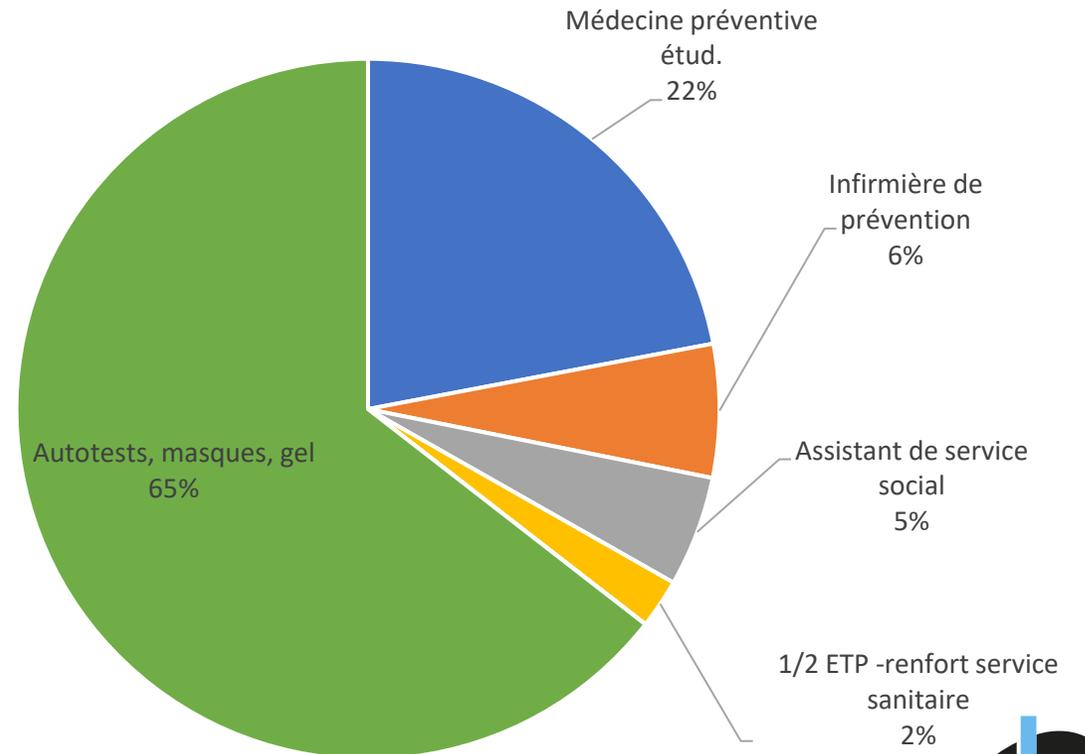
Sport

	€
Pack gratuit	150 000 €
Sols Gymnase (provision - pluriannuel)	60 000 €
Stages sportifs	4 668 €
Outil de réservation et gestion des flux	24 900 €
1 ETP	24 705 €
TOTAL	264 273 €



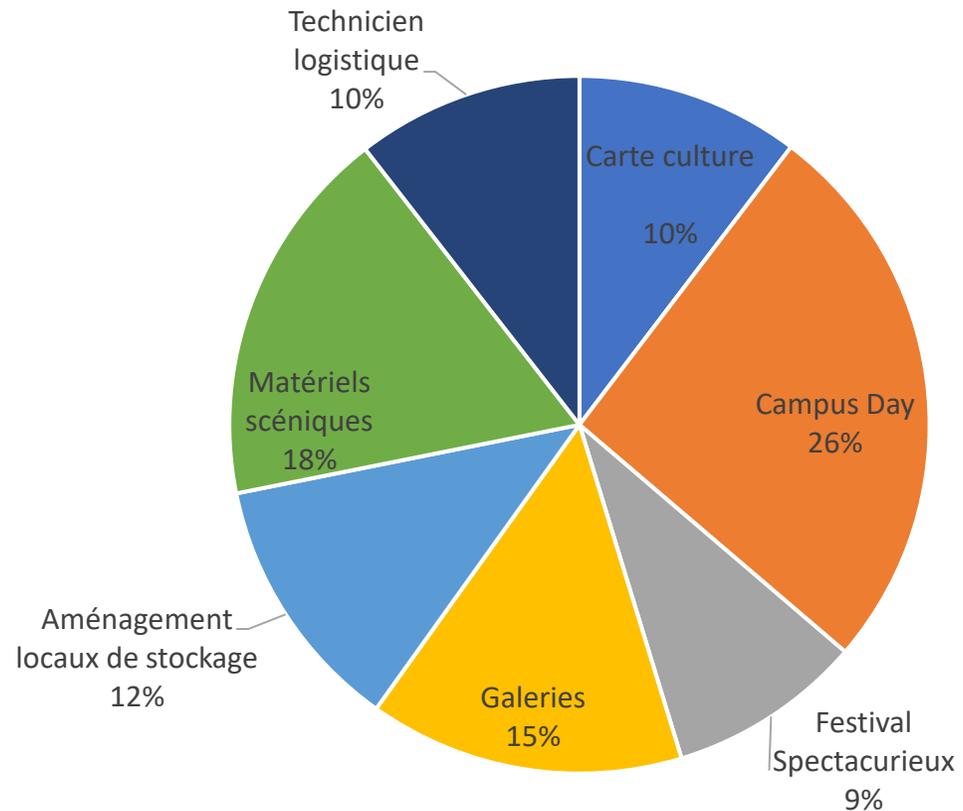
Santé

	€
Médecine préventive étud.	126 395 €
Infirmière de prévention	35 307 €
Assistant de service social	29 253 €
1/2 ETP - Renfort service sanitaire Faculté de Santé	13 061 €
Autotests, masques, gel	370 131 €
TOTAL	574 147 €



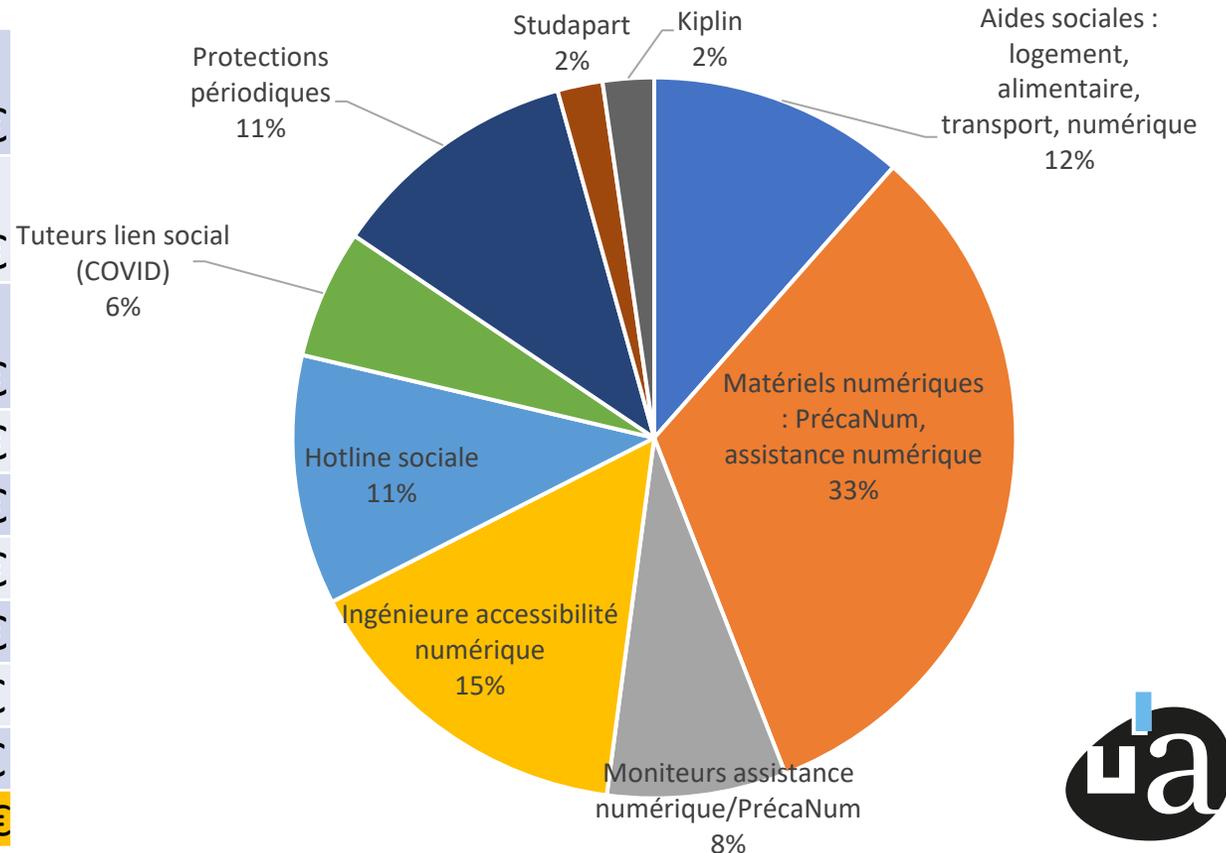
Culture

	€
Carte culture	27 589 €
Campus Day	69 293 €
Festival Spectacurieux	24 050 €
Galleries 5 & Dityvon	38 910 €
Aménagement locaux de stockage	32 000 €
Matériels scéniques	47 184 €
1 ETP Logistique	28 000 €
TOTAL	267 025 €



Social

Aides sociales : logement, alimentaire, transport, numérique	20 465 €
Matériels numériques : PrécaNum, assistance numérique	58 131 €
Moniteurs assistance numérique/PrécaNum	14 267 €
Ingénieure accessibilité numérique	27 434 €
Hotline sociale	19 987 €
Tuteurs lien social (COVID)	10 292 €
Protections périodiques	20 000 €
Studapart	3 600 €
Kiplin	4 080 €
TOTAL	178 256 €





**Recette finale
2020 > 2021**
1 567 954 €

**Reliquats années
2018 > 2020**
155 916 €

Enveloppe totale 2021
1 723 870 €

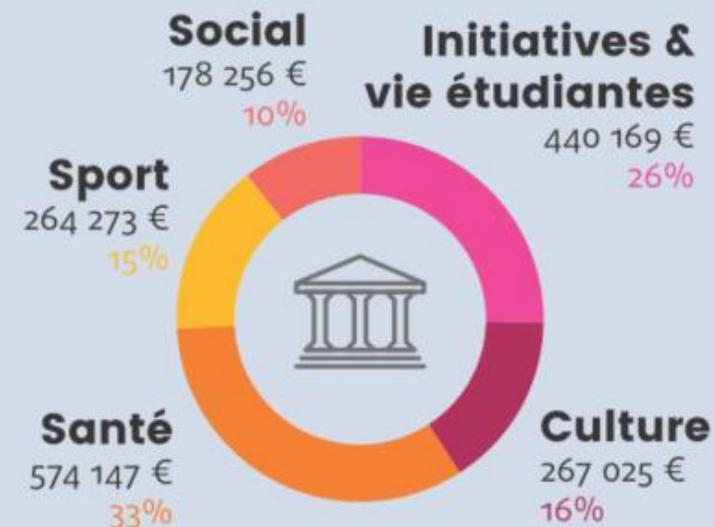


DÉPENSES RÉALISÉES 2021



La répartition du budget annuel de la Cvec et le bilan de son usage sont débattus au sein de la sous-commission Cvec, puis arrêtés par le conseil d'administration, en association avec les étudiant-es.

Pour l'année 2021 les dépenses se répartissent dans les domaines suivants :



Total des dépenses
1 723 870 €

4. Enseignement et conventions

4-1 Modification de MCC – **VOTE**

4-2 UEO – Faculté de santé, département en Pharmacie – **VOTE**

4-3 Conventions – **VOTE**

4-4 Bilan du DU Votre avenir 2021 – **INFORMATION**

4-5 Rapport à 4 ans du NCU Thélème – **INFORMATION**

4-1 Modifications de MCC

DU Neuropsychologie – Faculté LLSH

Modification des intitulés de certains modules.

- Nécessité de prendre en considération l'évolution des classifications et des terminologies utilisées à l'échelle nationale et internationale, ainsi que leur réalité clinique pour les professionnels

POUR VOTE

4-1 Modifications de MCC

DU Accompagnement Parentalité – Faculté LLSH

Modification des conditions de validation de certaines épreuves

Pour les modules 1 jusqu'à 4, dans les critères d'évaluation, l'écrit est remplacé par un dossier.

Concernant les conditions de validation, il convient d'avoir une moyenne supérieure à 10/20 pour les modules d'1 à 4 ainsi que pour les modules de 5 à 8, et non plus une moyenne de 10/20 calculée sur l'ensemble des modules.

POUR VOTE

4-2 UEO – Faculté de santé, département Pharmacie - **VOTE**

Révision de l'offre d'UEO Pharmacie = Réponse évaluation HCERES / Mise en conformité textes réglementaire
Mutualisation certaines UEO des semestres pairs entre 2 et 3A et des UEO de semestre impairs entre 3 et 4A

2^{ème} année pharmacie Semestre 1 : réintroduction UEO/E2O 16h

- UEO Sport L2S3 et L2S4
- UE engagement étudiant (idem Médecine)
- E2O
- Mon alimentation dans ma vie d'étudiant
- Remédiation chimie, biologie, Maths
- Pix
- Photomontage

E2O

Graine de créateur

Marketing de soi

Soft Skills

Apprendre à contribuer à wikipédia

Doux de la feuille

4-2 UEO – Faculté de santé, département Pharmacie - **VOTE**

Toilettage des UEO existantes et propositions **nouvelles UEO**

2^{ème} année pharmacie Semestre 2 :

- Rhéologie appliquée à la pharmacie (mutualisation L3S6)
- Initiation aux biotechnologie, niveau 1
- UEO Sport

3^{ème} année pharmacie Semestre 1 et ou 2 mutualisées 4A semestre 1

- L'immunologie dans le diagnostic, la physiopathologie et le ttt des maladies émergentes
- Biotechnologies pour la santé et initiation à la biologie synthétique, niveau 2
- Activité physique adaptée à la pathologie et au traitement
- Anticorps monoclonaux, protéines recombinantes: production, purification et contrôle qualité
- Améliorer sa posture de communicant

POUR VOTE

4-3 Contrats d'application en lien avec l'apprentissage - **VOTE**

11/04/2022

Rappels

Un contrat cadre avec le CFA Formasup existe depuis novembre 2020 qui a pour objet principalement de :
créer et définir les orientations générales de l'unité de formation par apprentissage (« UFA »),

Contrats d'application

Chaque année un contrat d'application est signé entre le CFA Formasup et l'Université pour préciser l'offre de formation concernée pour chaque UFA (c'est-à-dire chaque composante), un budget prévisionnel y est aussi joint

Changements majeurs pour 2021 :

Contrats d'application

Liste Formations en apprentissage FormaSup			
UFA	Formation	2020	2021
UFR Sciences	3 LP	X	X
	1 M1 M2	X	X
	7 M2	X	X
		48	73
UFR LLSH	1 LP		X
			14
UFR DEG-LLSH	1 M1 M2	X	X
		10	14
IUT	1 DUT 1ère et 2ème année	X	
	2 DUT 2ème année	X	
	13 LP	X	X
	Prépa DSCG	X	X
	Prépa DCG		X
	BUT en 3 ans		X
		257	289
IAE	2 M2	X	X
	3 M2		X
		32	52
ESTHUA	2 DEUST	X	X
	1 L3 (3ème année)	X	X
	5 LP	X	X
		82	120
		1 727 823 €	2 953 051 €
		429	548
			3 DUT 2 DEUST 22 LP 1 BUT 1 L3 1 M1M2 10 M2

4-3 Conventions d'application Formasup

Il est présenté aux membres de la CFVU les conventions d'application pour les composantes suivantes :

- IAE Angers ;
- IUT;
- UFR ESTHUA ;
- UFR DEG et LLSH ;
- UFR LLSH ;
- UFR Sciences.

Ces conventions d'application déclinent les formations ouvertes en apprentissage, leur organisation pédagogique ainsi que les modalités financières.

VOTE

4-4 – Bilan du DU Votre avenir 2021 - information

INFORMATION

UA UA Ua

Rappel du contexte

U. U U A

UA ua UA

Crise sanitaire – Mars 2020

- Pratiquement tous les établissements/entreprises sont fermés
- Période où beaucoup de nos étudiants sont en stage ou vont partir en stage
- Beaucoup d'étudiants n'ont donc pas pu faire leur stage
- Toutes les compétences liées à la pratique n'ont pu être acquises

Juin 2020

- Décision d'aider les étudiants qui n'ont pu avoir l'expérience du stage ou dont le profil ne permet pas de s'engager dans la vie active (tourisme – hôtellerie notamment)
- 7 compétences sont retenues :
 - UE1 Obtenir un 1er emploi
 - UE2 Agir en milieu professionnel
 - UE3 Conduire un projet
 - UE4 Comprendre les enjeux de la crise actuelle
 - UE5 Prendre soin de soi et de ses collaborateurs
 - UE6 Améliorer sa communication orale et écrite (anglais)
 - UE7 Maîtriser les outils numériques et le travail collaboratif
- Communication vers les étudiants

Octobre 2020

- La plateforme Moodle pour accueillir les différents cours délivrés à distance en synchrone et/ou asynchrone était en place
- Les inscriptions en DU Votre Avenir 2021 pouvaient se faire avec un statut d'étudiant et pour les boursiers une exonération de frais d'inscription

Rappel de la méthodologie

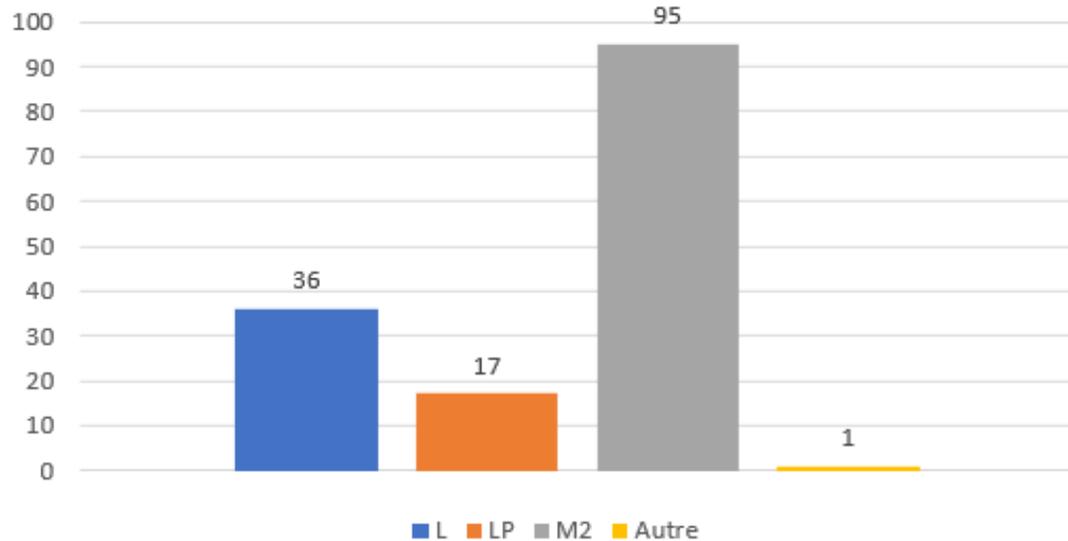
Comment se sont faites les acceptations d'inscription

- Dépôt candidature sur la plateforme avec premier tri administratif (être diplômé de l'UA en 19-20)
- Demande à l'étudiant de décrire son projet professionnel (1/2 page)
- Acceptation et autorisation de s'inscrire
- Suivi des étudiants

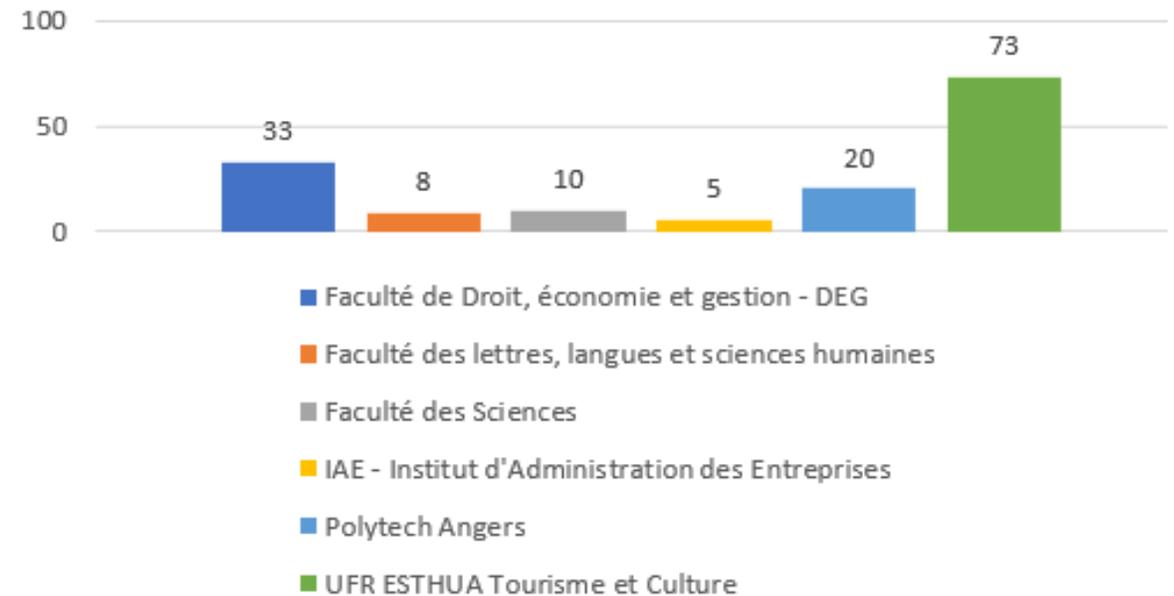
Bilan chiffré

149 demandes sur la plateforme

Par niveau



Par composante

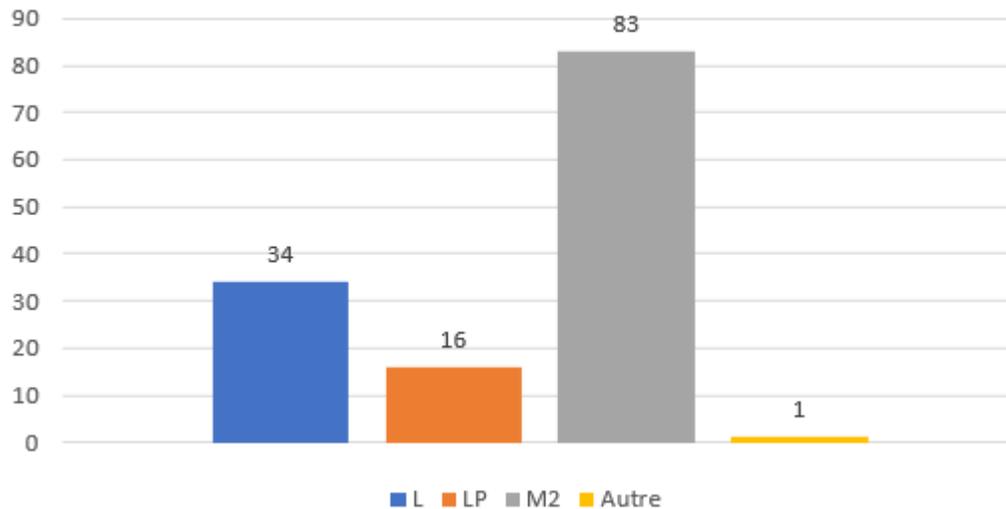


Focus campus délocalisés/ ESTHUA

	L	LP	M2	total
Campus de Cholet	1	8		9
Campus de Saumur		1	3	4
Campus des Sables-d'Olonne	1		1	2

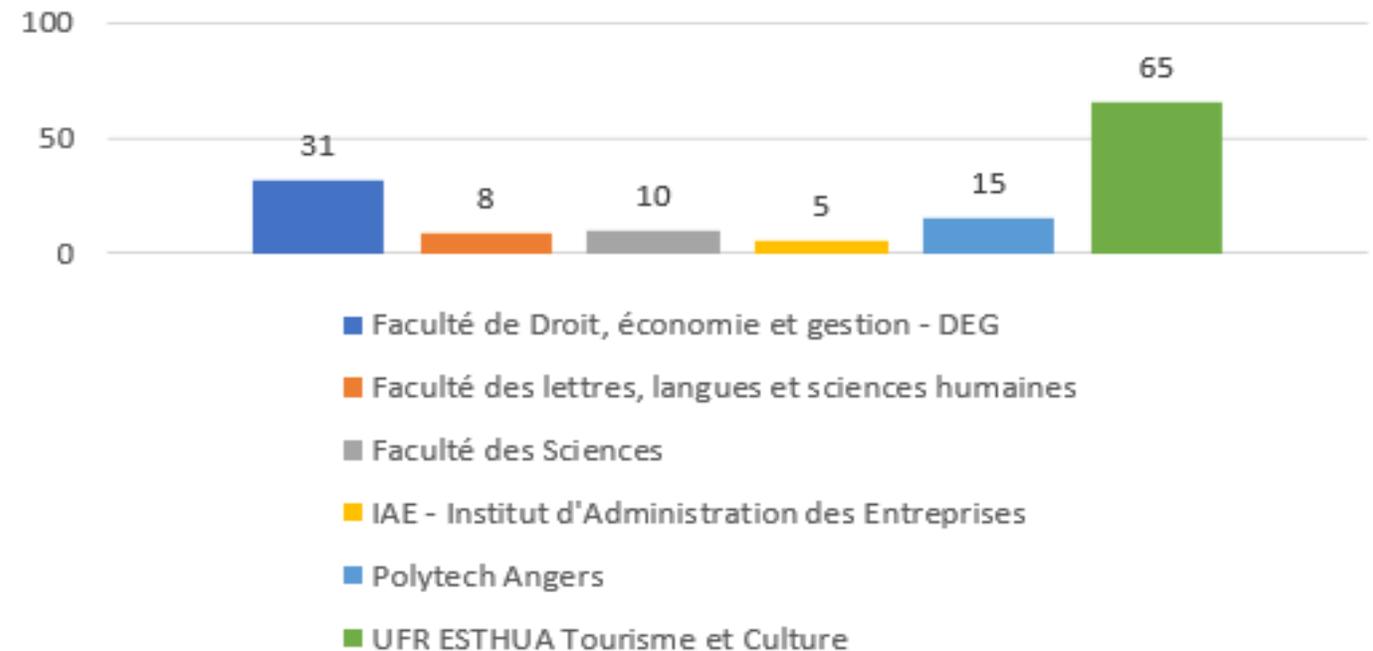
134 ont poursuivi leur démarche et ont été acceptés (89,9%)

Par niveau



L : 94,44% LP : 94,11% M2 : 87,36% Autre : 100%

Par composante



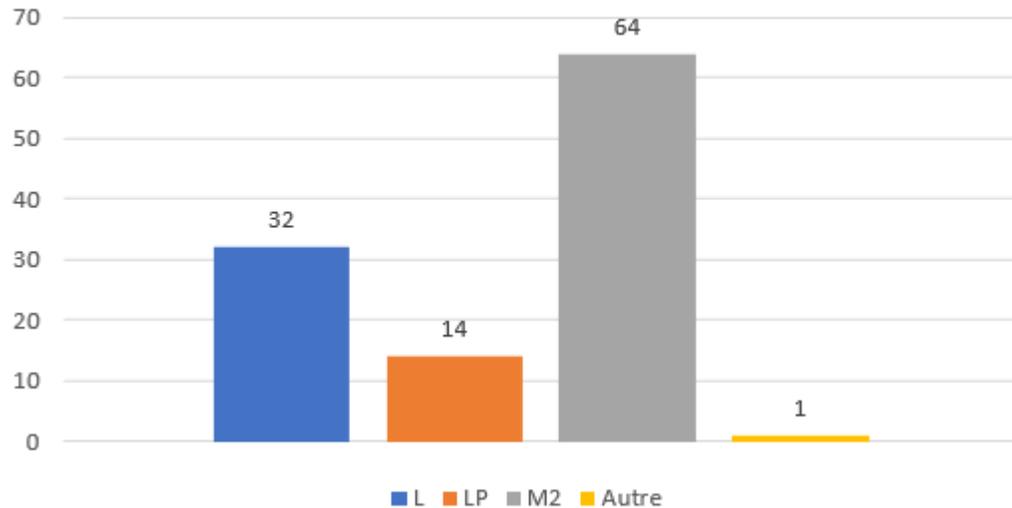
DEG : 93,94% LLSH : 100% Sciences : 100% IAE : 100% Polytech : 75% ESTHUA : 89%

Focus campus délocalisés/ ESTHUA

	L	LP	M2	total
Campus de Cholet	1	8		9
Campus de Saumur			3	3
Campus des Sables-d'Olonne	1		1	2

111 sont réellement inscrits (82,83%)

Par niveau



Par composante



Focus campus délocalisés/ ESTHUA

	L	LP	M2	total
Campus de Cholet	1	8		9
Campus de Saumur			3	3
Campus des Sables-d'Olonne	1			1

Non -inscrits

	L	LP	M2	total
<i>Campus de Cholet</i>				
<i>Campus de Saumur</i>				
<i>Campus des Sables-d'Olonne</i>			1	
Faculté de Droit, économie et gestion - DEG	3		3	6
Faculté des lettres, langues et sciences humaines		1		1
Faculté des Sciences			1	1
IAE - Institut d'Administration des Entreprises			3	3
Polytech Angers			4	4
UFR ESTHUA Tourisme et Culture		1	10	11
total	3	2	21	26

L : pris en master (3)

LP : trouvé du travail (1) ; pas de justification (1)

M2 : trouvé du travail (5) ; redoublement M2 (5) ; autre master (2) ; pas de justification (9)

2 acceptés jamais inscrits (relance – pas de réponse)

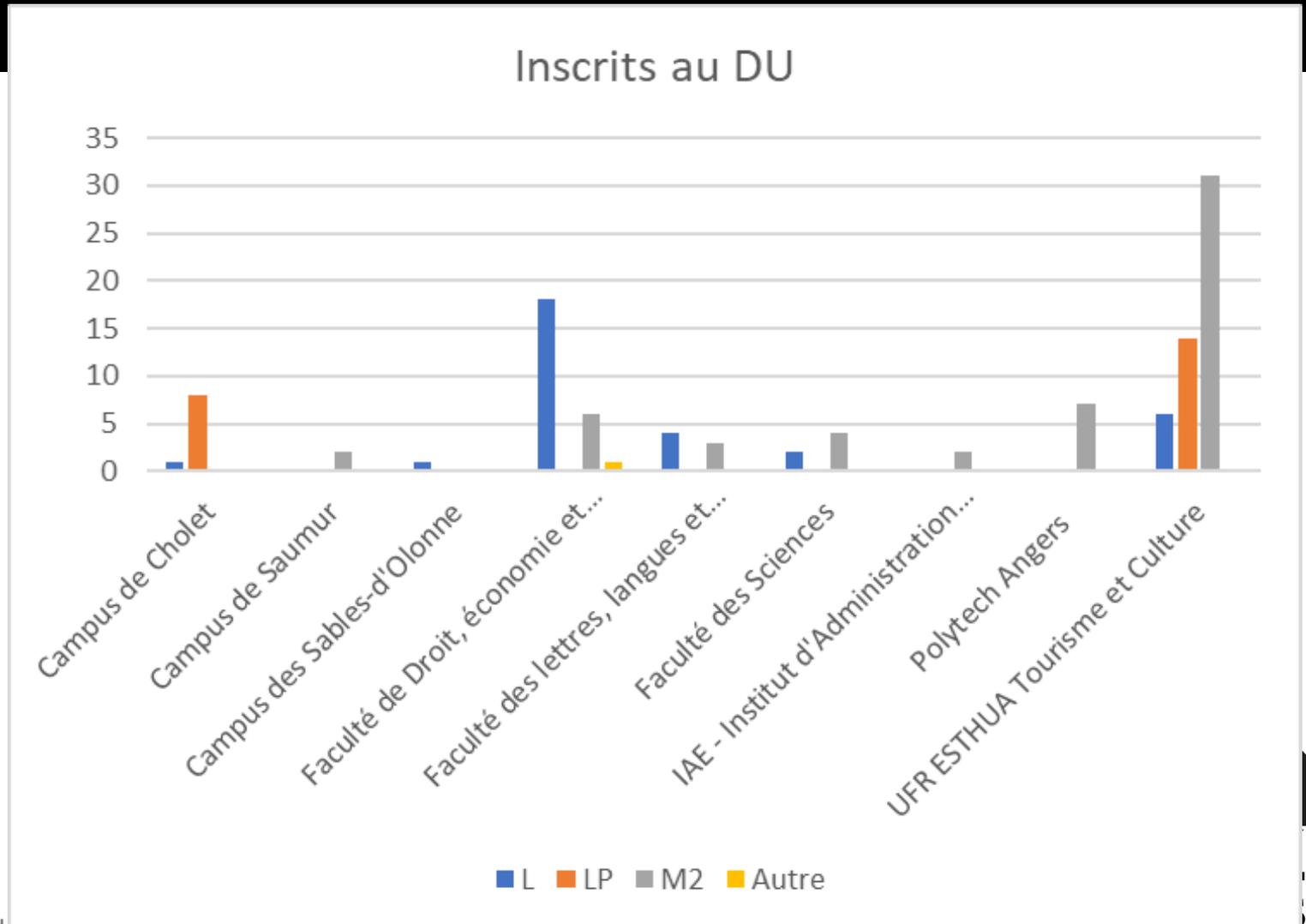
13 inscrits administrativement mais sans choix d'UE (relance – pas de réponse)

36/49 boursiers effectifs

		L	LP	M2	total	
<i>Campus de Cholet</i>		1	4			ESTHUA
<i>Campus de Saumur</i>						ESTHUA
<i>Campus des Sables-d'Olonne</i>						ESTHUA
Faculté de Droit, économie et gestion - DEG		6		4		
Faculté des lettres, langues et sciences huma		1		1		
Faculté des Sciences		1				
IAE - Institut d'Administration des Entreprises						
Polytech Angers				2		
UFR ESTHUA Tourisme et Culture		1	6	14		
	total	9	6	21	36	

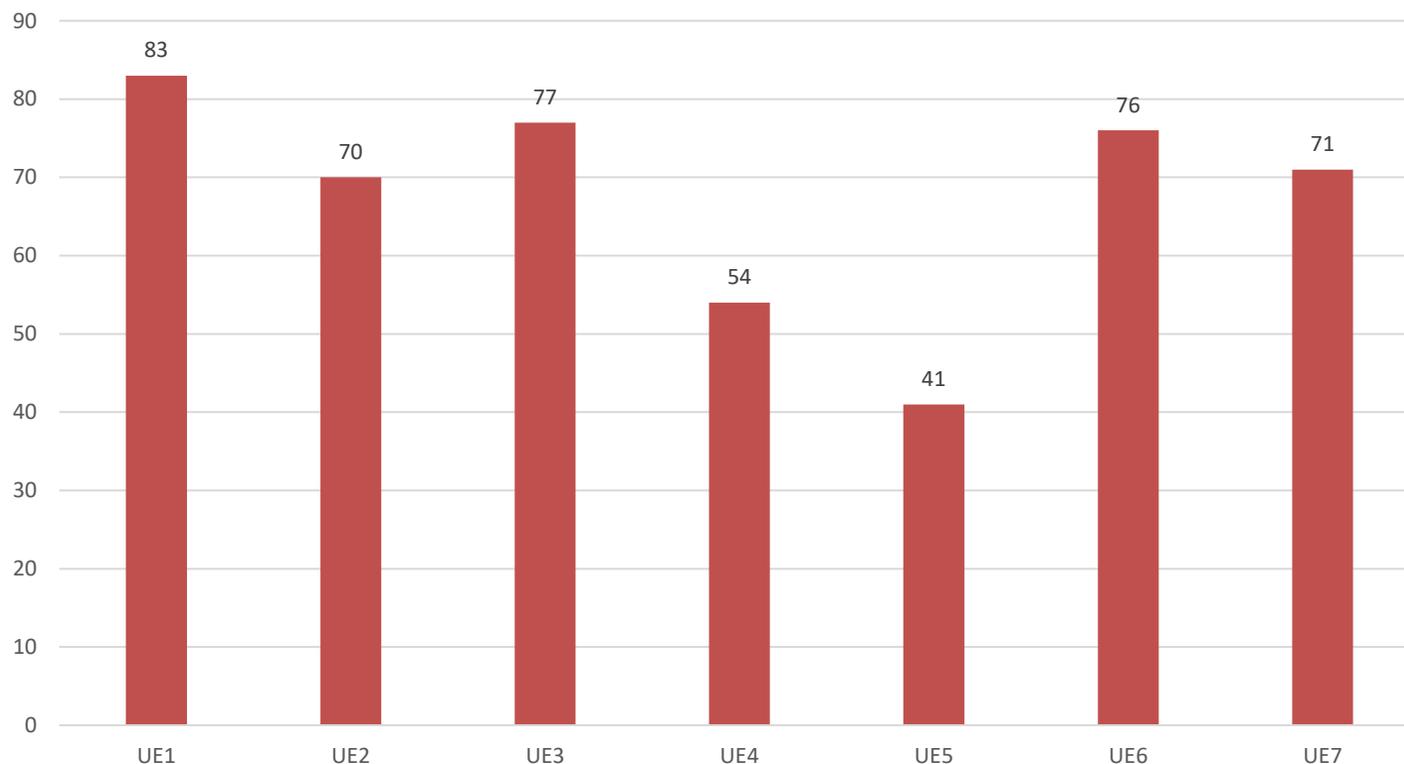
98 ont réellement suivi les cours

L	LP	M2	Autre	total
30	14	53	1	98



Répartition au niveau des UE

Nombre d'inscrits par UE

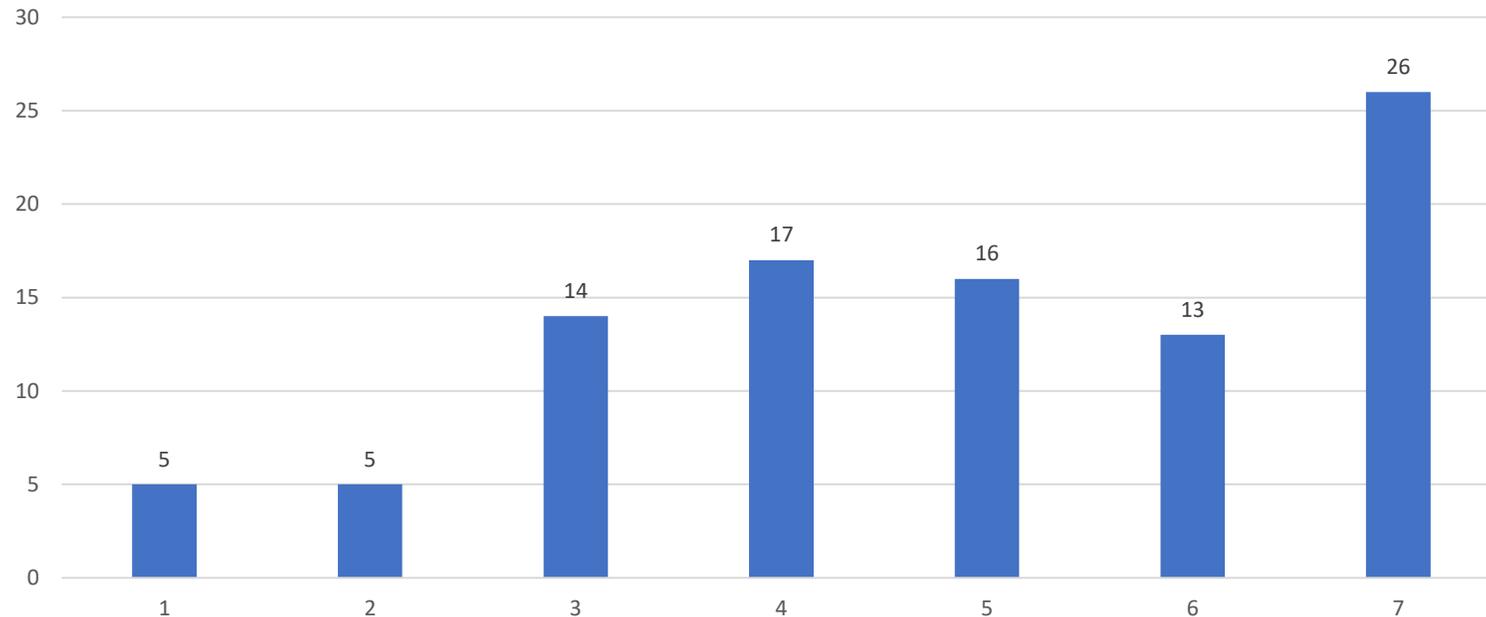


- UE1 Obtenir un 1er emploi
- UE2 Agir en milieu professionnel
- UE3 Conduire un projet
- UE4 Comprendre les enjeux de la crise actuelle
- UE5 Prendre soin de soi et de ses collaborateurs
- UE6 Améliorer sa communication orale et écrite (anglais)
- UE7 Maîtriser les outils numériques et le travail collaboratif

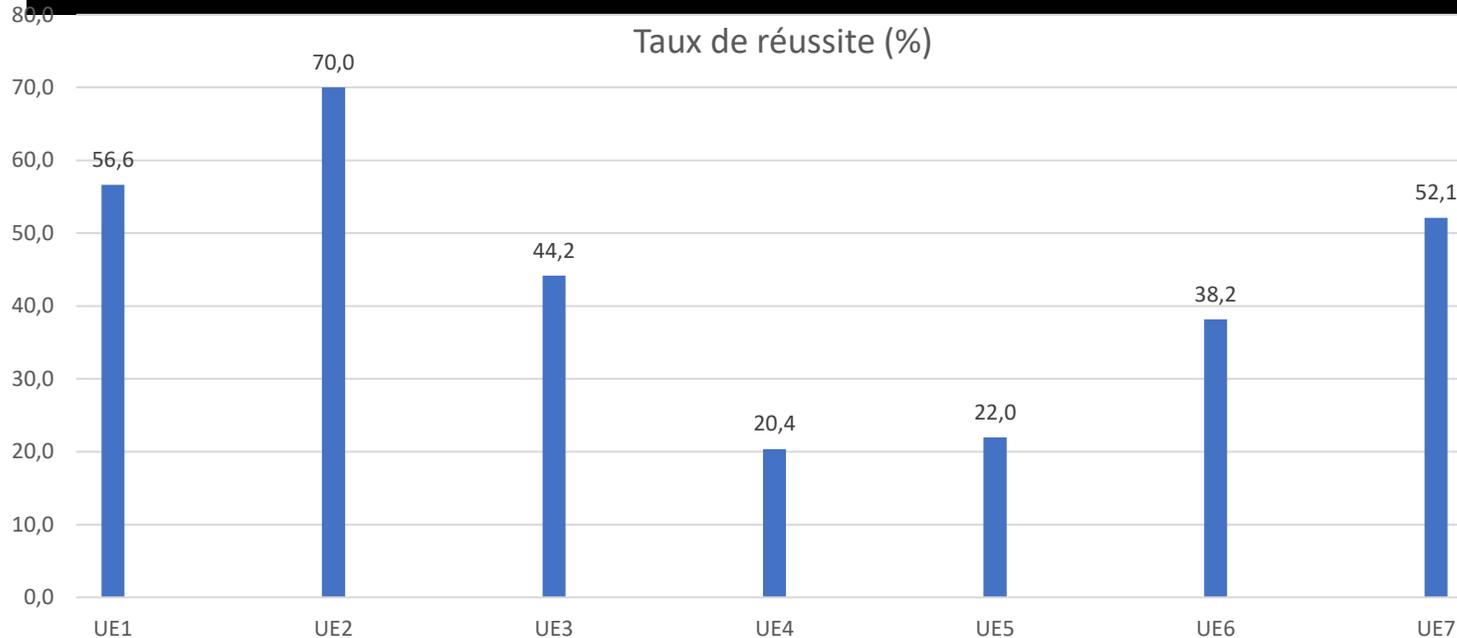


Choix du nombre d'UE par étudiant

Nombre d'UE par étudiant



Résultats par UE



26 ont choisi les 7 UE :

6 ont obtenu les 7 UE

1 a obtenu 6 UE

3 ont obtenu 5 UE

4 ont obtenu 4 UE

1 a obtenu 3 UE

1 a obtenu 2 UE

4 ont obtenu 1UE

6 n'ont obtenus aucune UE

19 étudiants ont obtenu 100% des UE sur lesquelles ils s'étaient inscrits :

3 avec 6 UE 2 avec 5 UE 1 avec 4 UE 3 avec 3 UE 2 avec 2 UE 2 avec 1 UE

39 stages ($\pm 40\%$)

	L	LP	M2
DEG	9		2
ESTHUA	2	6	14
LLSH	2		1
POLYTECH			2
SCIENCES			1
	13	6	20

1 stage transformé en CDD

1 stage abandonné pour prise de poste

5 stages interrompus puis repris après déconfinement printemps

Enquête – Bilan auprès de tous les inscrits

Comment avez-vous connu le DU votre Avenir 2021 ?

- A travers le site de l'université ... 27
- Grâce à des étudiants 10
- Grâce à des enseignants 10
- Autre 3



Réponses



En faisant recours pour les masters on me l'a proposé

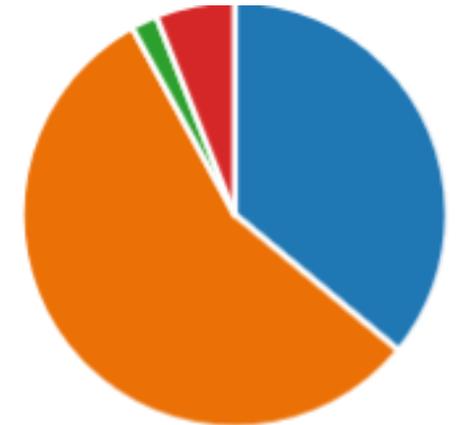
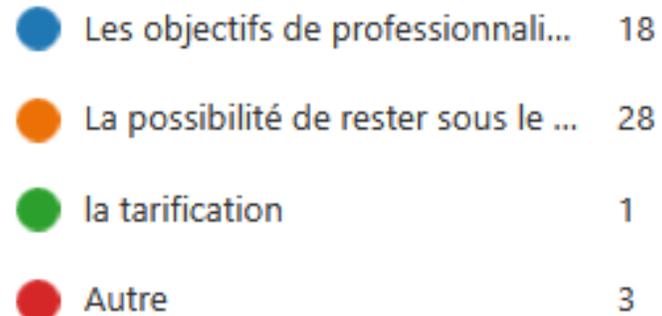
Mail

Grâce aux spécialiste de l'orientation

Enquête – Bilan auprès de tous les inscrits

Qu'est-ce qui vous a d'abord attiré dans cette formation ?

- Les objectifs de professionnalisation
- La possibilité de rester sous le statut étudiant
- la tarification
- Autre



Réponses

les objectifs de professionnalisation + statut étudiant + stage

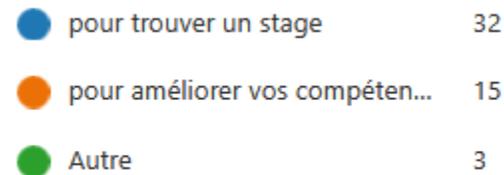
Le stage de 6 mois

La possibilité de réaliser un stage long.

Enquête – Bilan auprès de tous les inscrits

Au final pourquoi vous êtes-vous inscrit ? *

- pour trouver un stage
- pour améliorer vos compétences transversales
- Autre



Réponses

au final, pour le statut étudiant et pour me permettre d'avoir des "objectifs" à remplir même sans avoir d'emploi, pour rester motivée en gros

Pour maintenir une activité durant les confinements et la basse saison touristique

Pour prendre le temps de réfléchir à mon projet pro + pouvoir refaire un stage en parallèle

Enquête – Bilan auprès de tous les inscrits

Quelles UE avez-vous choisies ? Réponses en accord avec la synthèse précédente

Pourquoi ce/ces choix ? 39 réponses

8 répondants (21%) répondu **compétences** pour cette question.

Word cloud terms: ateliers, contenu, connaissances, motivation, anglais, master, objectif, UE1, compétences, DU, études, choix, UE6, milieu pro, niveau, candidatures, lettre, ensemble, domaine, suite.

« Afin d'optimiser mes chances d'entrer dans le milieu professionnel »

« J'ai choisi les UE qui m'intéressaient le plus, et qui pourraient être utiles dans mon futur métier »

« Utile pour mon insertion professionnelle »

« L'UE5 comportait des ateliers en présentiel, or je n'avais pas possibilité de me déplacer, et le contenu m'attirait moins »

« Mon objectif était de profiter au mieux de l'ensemble des compétences que pouvait m'offrir ce diplôme universitaire. Je n'ai donc pas fait de choix dès le départ car j'étais curieuse de chaque UE »

« Pour obtenir plus de compétences dans les domaines qui me serviraient davantage »

« L'anglais est très important dans le milieu professionnel, et l'UE1 a regorgé de conseils et d'ateliers très constructifs et intéressants »

« Parce que c'était des UE en lien avec mon parcours et mon projet, de plus des compétences intéressantes pour la recherche d'un premier emploi »

Enquête – Bilan auprès de tous les inscrits

Quelles ont été pour vous les principales difficultés rencontrées ?

41 réponses

11 répondants (27%) répondu **stage** pour cette question.



« S'organiser avec les emplois du temps des stages (notamment pour les travaux de groupe) »

« Combiner le stage en parallèle des UE »

«Gestion du temps »

« Le distanciel »

« l'organisation de certaines UE mais très adaptable donc ça été »

« Le covid car j'ai jamais eu à faire des cours en ligne en parallèle j'avais eu l'échec de ma soutenance qui m'a pas permis de me concentrer sur le DU »

« C'était difficile de suivre les cours car c'était à distance donc on a tendance à oublier »

« le distanciel (pas du fait de l'université mais c'est ce qui m'a posé le + problème, très difficile de rester mobilisée) »

« ils ont été plutôt au niveau personnel, pendant ce temps j'étais très anxieuse, stressée et fatiguée, j'ai du travailler dans les intérim pour réunir l'argent »

Enquête – Bilan auprès de tous les inscrits

Quelles sont les compétences qui vous ont manqué ?

31 réponses

5 répondants (16%) répondu **organisation** pour cette question.



5 répondants ont aussi répondu « Aucune » (ou équivalent)

« Des compétences plus personnalisées concernant chaque étudiant en fonction de son domaine d'activité »

« Des méthodes/conseils d'organisation pour le télétravail chez soi »

« La gestion du temps a été plutôt compliqué. Je n'ai pu suivre la formation que jusqu'à décembre. A l'arrivée de mes stages je n'ai pas continuer le DU par manque de temps »

« Autonomie »

« DE manière générale, c'était satisfaisant, surtout avec la possibilité de stage »

« l'organisation et la régularité »

« La possibilité de se rencontrer sera peut-être un plus pour les autres années, le contact en présentiel est essentiel mais heureusement que vous avez été là pour nous soutenir »



Enquête – Bilan auprès de tous les inscrits

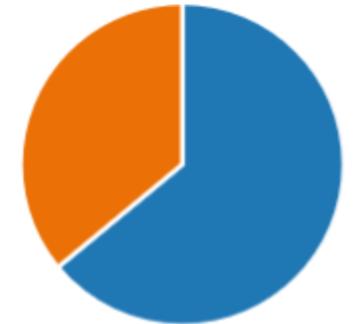
Comment avez-vous trouvé l'accompagnement administratif ?

50 réponses

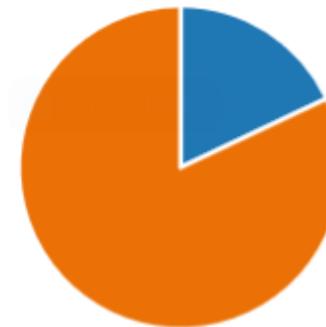


Note moyenne : 4.12

Ce DU vous a-t-il permis de trouver un stage ?



Ce DU vous a-t-il permis de trouver un travail ?



Enquête – Bilan auprès de tous les inscrits

Ce DU vous a-t-il permis de trouver un travail ?

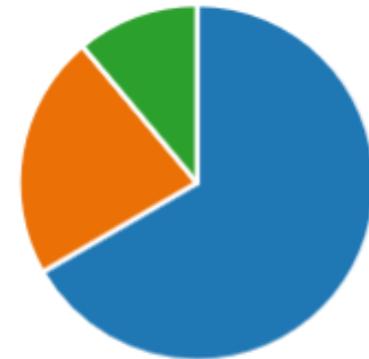


Si oui, de quelle nature



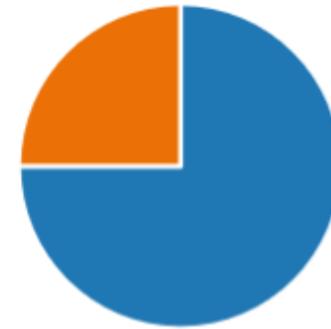
Réponses

Contrat d'alternance sur deux années.

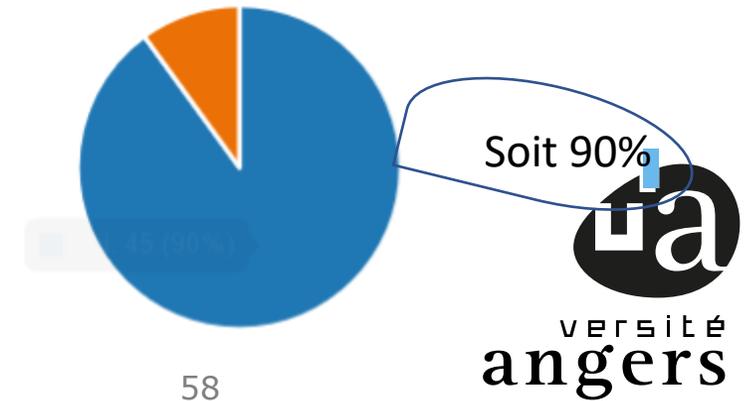


Enquête – Bilan auprès de tous les inscrits

Ce travail est-il en lien avec votre projet professionnel ?



Recommanderiez-vous ce DU à d'autres étudiants ?



POUR INFORMATION

4-5 – Rapport à 4 ans du NCU Thélème – information

INFORMATION

CFVU

11 avril 2022

Point Thélème

- Rapport ANR Evaluation à 4 ans



Nouveaux cursus à l'université

Convention du 14 février 2017 entre l'Etat et l'Agence Nationale de la Recherche relative au Programme d'investissements d'avenir (action Nouveaux cursus à l'université)

« Construire un nouveau modèle d'université »

« Concilier le principe du libre accès à l'université avec le niveau d'exigence attendu des formations supérieures »

« Renforcer le continuum Bac – 3 + 3 »

« Construire une université tout au long de la vie »

« Traiter de manière adaptée l'hétérogénéité »

« Accompagner vers la réussite et vers l'insertion professionnelle »

« Déployer des formules originales d'ouverture sociale pour les filières d'excellence »

61 « Le projet retenu devra permettre d'**expérimenter** des modèles de formation innovants et présenter un caractère fortement structurant. »



université
angers

Thélème : un terrain d'expérimentation

AXES

Un continuum Lycée-Université

Aider l'étudiant à réussir son entrée dans l'enseignement supérieur

Un accompagnement tout au long de la scolarité

Offrir un soutien adapté au besoin de l'étudiant

Des cycles d'études cadencés

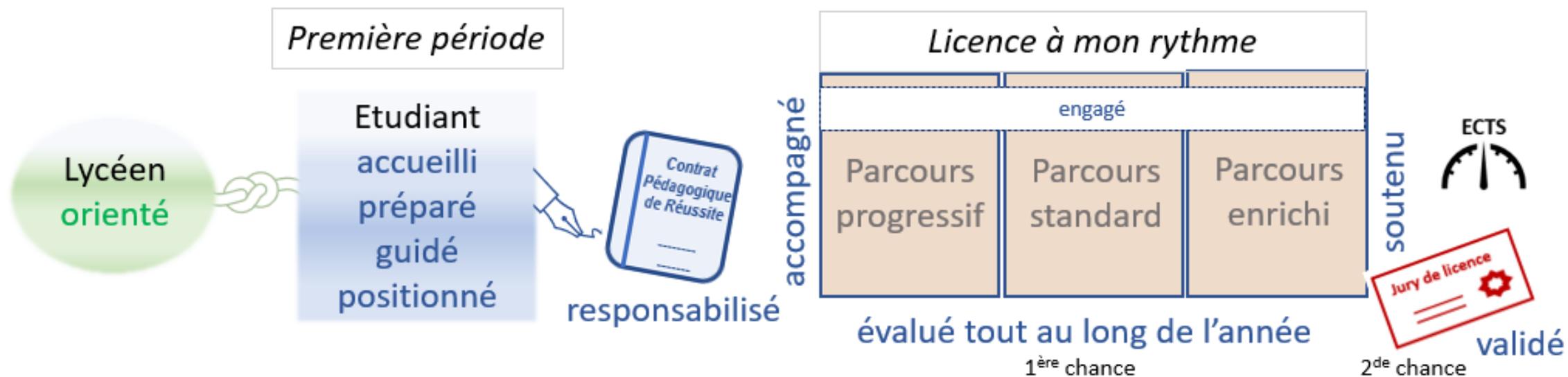
Donner à l'étudiant le choix de sa vitesse de progression

Un dispositif d'évaluation adapté et valorisant des compétences

Permettre à l'étudiant de voir ses progrès et/ou ses blocages

Un appui du numérique au service du projet

Thélème : repenser les rythmes des études



Convention ANR

Evaluation à trois et six ans
(Go / No go)

Jury international 4 juillet 2022

2022/2026

Evaluation ex-post

Evaluation technique et économique
par l'ANR pour apprécier l'impact des
investissements consentis au titre de
l'action NCU

2028/2030

Dossier du rapport d'évaluation à 4 ans

Cadre
stratégique
du projet

Bilan à quatre ans
des réalisations et
des apprentissages
relatifs à la refonte
du premier cycle
universitaire

Structuration,
planification et
management des
activités de
transformation

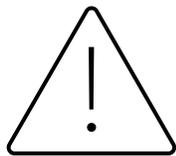
Gouvernance du projet
et pilotage stratégique
de la transformation

Déposé le 31 mars 2022

Audition par le jury le 4 juillet 2022

Objectifs poursuivis pour la période 2022-2025

- 
- Mieux orienter les étudiants qui souhaitent intégrer l'université en mettant en place des dispositifs innovants avec les lycées, et favoriser leur intégration dès le début de leur cursus dans l'enseignement supérieur.
 - Accompagner les étudiants de licence quels que soient leurs statuts, pour améliorer leur réussite à tous les niveaux.
 - Développer et pérenniser une culture d'établissement afin que les étudiants s'engagent davantage dans la vie de leur université.



Permettre une individualisation des parcours des étudiants afin qu'ils valident des compétences disciplinaires, transversales et professionnelles.

Après quatre années, où en est le projet Thélème ?

Où en est le projet ?

Quels sont les caps à passer, les freins à lever, les leviers sur lesquels s'appuyer ?

Degré
d'appropriation et
dynamique du projet
CURSUS RYTHMES

Enclenché dans
toutes les mentions
de licence



De nouvelles maquettes de licence déjà mises en œuvre 
 Quelques réorientations 
 Quelques réticences 
 Quelques freins (Apogée) 
 Quelle réelle appropriation ? 

2025

**Continuum Lycée-
Université**

Bien avancé

Bon recul sur l'expérimentation 
 Pratique éprouvée (interventions tuteurs) 
 Coût essaimage ? Gestion calendaire ... 
 Equipes pédagogiques -3+3

**Tutorat-
Accompagnement**

Avancé

Tutorat de perfectionnement ? Publics empêchés ?
 Coût ? Chargées d'accompagnement par Faculté 
 Place de l'engagement ?

2025

**Evaluation
Compétences**

En cours

Guide méthodologique 

**Numérique
S.I.**

En cours

ENT rénové 
 CPR 
 Variabilité, volatilité des ECTS 

Après quatre années, où en est le projet Thélème ?

Points de blocage



S.I.
(ECTS, relevé
de notes...)

Rigidité des
périodes

Approche par
compétences

Numérisation
pédagogique

Réussites



Licence Droit
Licence Economie-
Gestion
L1 Sciences

Catalogue Tutorat
Lycéen Continuum
Lycée-Université

CPR

Charte Droits d'auteur

Rénovation des ENT

Inattendus



Tutorat à distance

Autonomie des
tuteurs

Points de vigilance

Temps dégagé ?

De nouvelles tâches:
qui ?

Choix CPR ?

Apogée

Coût Tutorat à long
terme

Tutorat Publics
empêchés
Tutorat
perfectionnement

Leviers



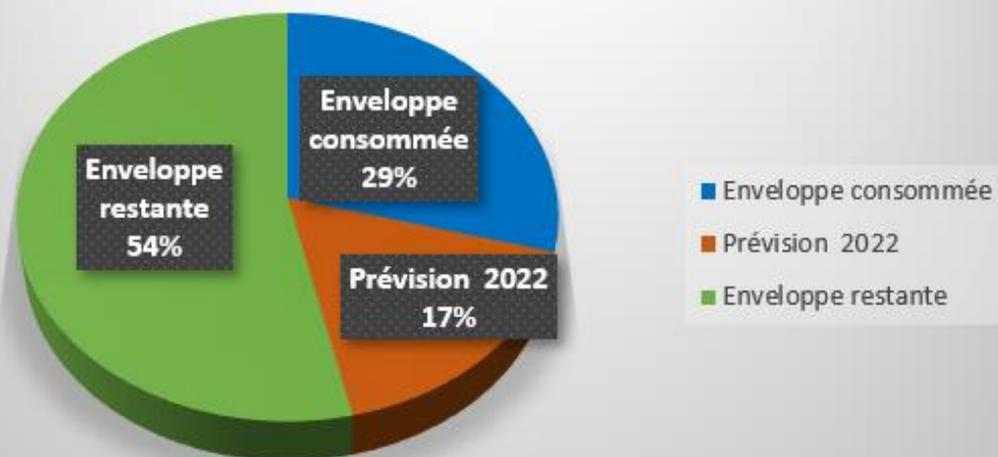
Recrutements
S.I.

Valorisation
activité des
enseignants

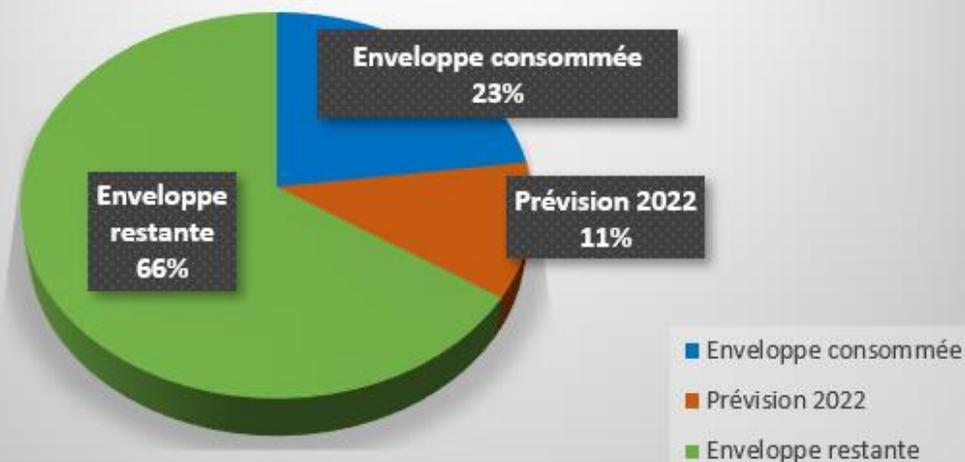
Point Budget

Les universités sont dotées d'une aide totale de **13 290 000 €** sur 10 ans
(7 566 000 € en gestion par l'UA et 5 724 000 € en gestion par LMU)

Niveau de consommation part aidée UA au
31/12/2021



Niveau de consommation part aidée LMU au
31/12/2021



Point budgétaire

Au 31 décembre 2021, le niveau de consommation des dépenses pour les deux établissements s'élève à 3 526 408 € (27% de l'enveloppe totale), dont :

- 3 056 127 € payés en masse salariale (soit 28 % du budget total personnels)
- 109 938 € en dépenses d'investissements (54 % du budget total investissements)
- 306 110 € en dépenses de frais de gestion (31 % du budget frais de gestion)
- 54 233 € en dépenses de fonctionnement (6 % de l'enveloppe totale fonctionnement).

Les prévisions budgétaires 2022 pour les deux établissements s'élèvent à 1 954 420 €

A mi-parcours (31 décembre 2022) consommation des dépenses :
41 % de la subvention totale)

5. Vie universitaire

5-1 Panorama des initiatives étudiantes – **information**

5-1 Bilan 2021 de la vie associative et des initiatives étudiantes de l'UA



La **vie associative étudiante** de l'UA c'est une communauté de **70 associations** identifiées sur les campus (Angers et Cholet) et plus de **2 500 étudiant.e.s** investi.e.s chaque année (membres, adhérents, bénévoles).

CHIFFRES CLÉS 2021 :

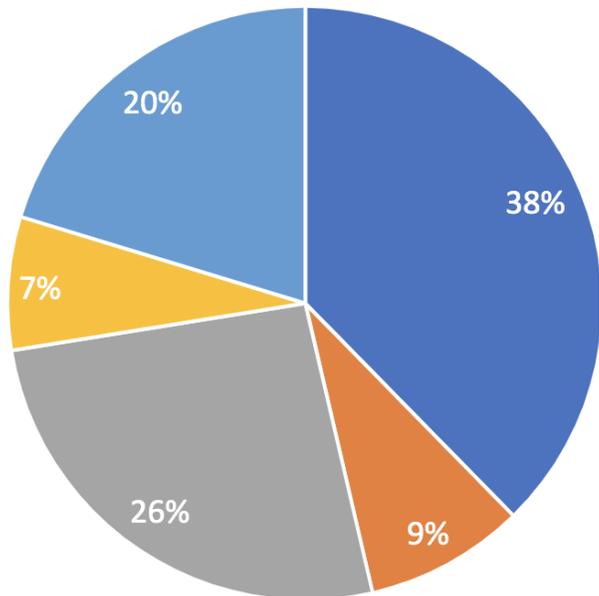
- **110 000 €** de budget annuel utilisé à 102% (fonds CVEC)
- **1** poste à 50% (+ 1 service civique sur 6 mois)
- **45 associations** signataires de la charte des assos
- **51 projets** soutenus (subventions FSDIE)
- **23 aides exceptionnelles**
- **25 Locaux** dédiés aux assos

1. Premier bilan :

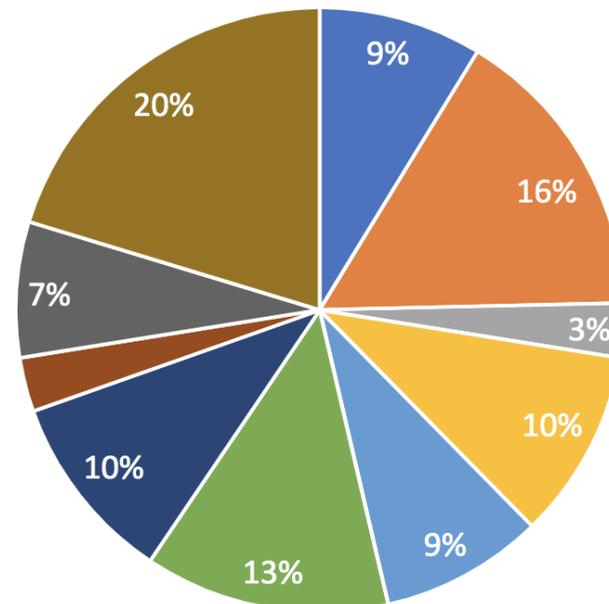
Panorama de la vie associative étudiante

Panorama des associations étudiantes sur les campus :

- 62% des associations étudiantes UA sont des associations rattachées aux filières
- 38% d'associations transversales (contre 24% en 2019)



Répartition par campus :



Répartition par composante :



1. Premier bilan :

Panorama de la vie associative étudiante

Les 14 associations transversales :

- ADDE (association des doctorants étrangers) | [Culture scientifique](#) - ASUA
- AEAC (association des étudiant.e.s amis du Congo)
- AEGEE Angers (association des états généraux des étudiant.e.s d'Europe) | [Citoyenneté](#)
- AETA (association des étudiant.e.s turcophones d'Angers)
- AEVA (association des étudiant.e.s vietnamien.ne.s d'Angers)
- Fé2A
- LE COLLECTIF LUCIOLES | [Social et solidaire](#)
- LES TRÉTEAUX DE L'UA | [Culture](#)
- LES ZYGOMATIKS | [Culture](#)
- RÈGLE ON ÇA | [Social et solidaire](#)
- REMB-REMA (Réseau des étudiant.e.s de Mayotte d'Angers)
- UAEC Junior Conseil
- UNEF

1. Premier bilan : crise sanitaire COVID 19

Crise sanitaire et vie associative étudiante

Janvier-mai :

- Contexte sanitaire sans cesse incertain, évolution des consignes restrictives
- Impossibilité pour les associations d'organiser des évènements festifs, ou tout projet rassemblant un trop grand nombre d'étudiant.e.s
- Activités à distance : discord, sur les réseaux, retransmission en ligne
- Essoufflement des bureaux, difficultés de maintenir une dynamique associative
- Difficultés de motiver de nouveaux/nouvelles étudiant.e.s à s'engager pour reprendre le flambeau car pas de possibilité de se rencontrer et d'échanger

Soutien de l'UA à la vie associative étudiante :

Mise en place d'une aide exceptionnelle de fonctionnement de 300 €.

Cette aide a été reconduite sur toute l'année 2021.

23 associations en ont bénéficié.

1. Premier bilan : Rentrée 2021

Une reprise d'activité dynamique

Septembre-décembre :

- Contexte et consignes sanitaires en constante évolution
- Reprise d'activité et forte envie de dynamisme de la part des assos
- Problématiques de passation déjà existantes mais accentuées par le COVID
- **Initiative ESTHUA** : Ouverture d'un espace dédié aux associations étudiantes de l'UFR et recrutement d'un WELCOMER pour dynamiser la vie associative interne à l'ESTHUA



2. Le cadre réglementaire

La Charte des Associations étudiantes de l'UA

- Un contrat d'un an renouvelable entre l'UA et les assos étudiantes
- Une reconnaissance institutionnelle
- Un accès aux dispositifs d'accompagnement
- Un outil de valorisation

Les engagements pris par les associations signataires :

- Respect des valeurs de l'UA (*lutte contre les discriminations et la précarité, promotion de l'égalité homme/femme, solidarité, ...*)
- Déclaration d'événements festifs

Les engagements pris par l'UA :

- Accompagnement des assos (*subventions FSDIE, locaux dédiés, matériel, offre de formation, ...*)

Chiffres clés :

- **45** associations signataires en 21-22 (*36 assos en 20-21*)
- **2 400 étudiant.e.s engagé.e.s :**
 - . 380 membres d'asso
 - . 2 020 bénévoles

Perspectives 2022 :

- . Révision/mise à jour de la Charte des Associations
- . Renforcement communication sur déclaration d'événements festifs



UNIVERSITÉ
angers

2. Le cadre réglementaire

La Charte d'attribution de locaux dédiés aux associations étudiantes de l'UA

Révision de la charte, en lien avec les composantes UA pour une meilleure gestion et un meilleur suivi.

- **Compétence des composantes :**

- . Attribution des locaux et signature
- . Suivi des besoins en matériel et du bon fonctionnement

- **Compétence de la Vie des Campus :**

- . Coordination communication
- . Remontée de la liste des associations appartenant au cadre spécifique

Ce qui a changé :

- Compétence redonnée aux composantes
- 1 cadre général
- 1 cadre spécifique qui concerne les associations dont les membres sont élu.e.s dans les conseils centraux

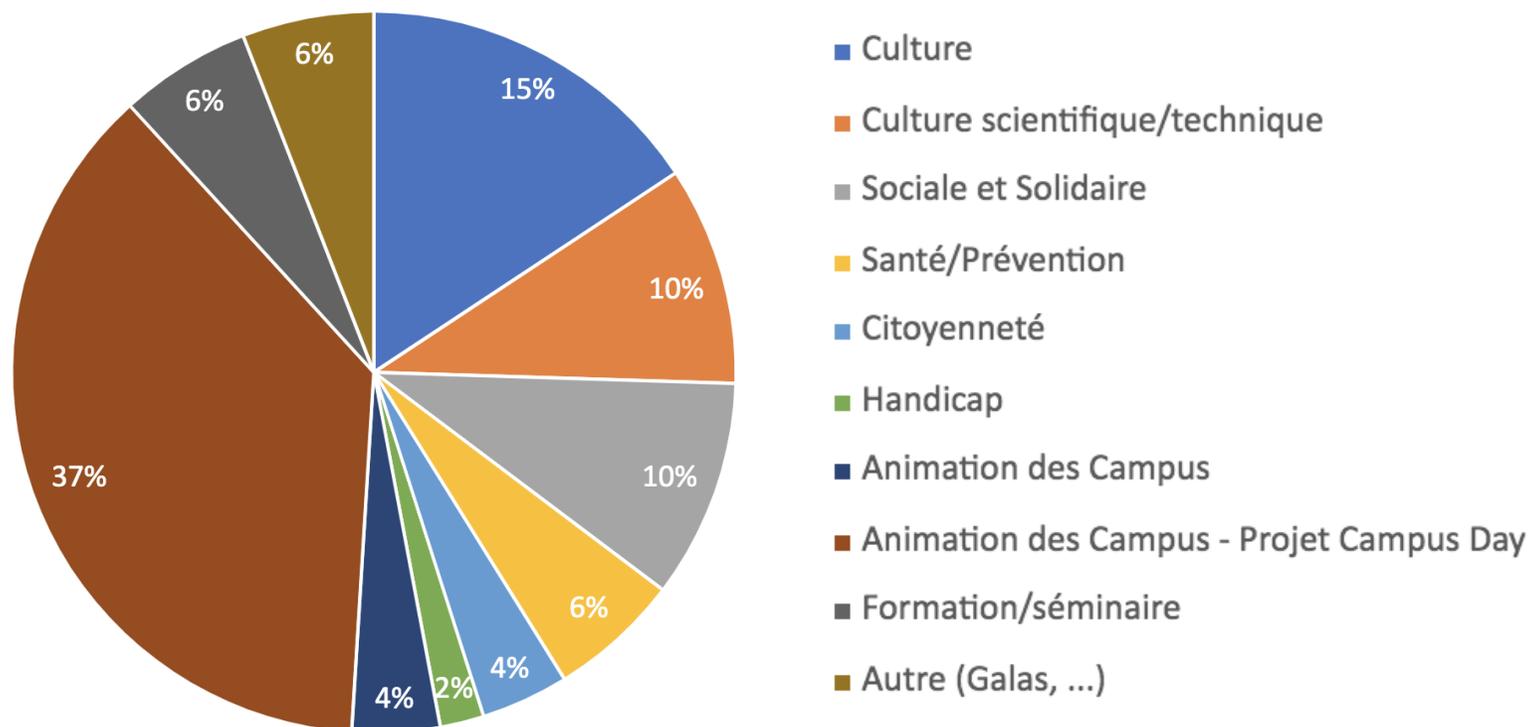
Perspectives 2022/23 :

- . Accompagner les associations dans leurs besoins matériels / renouvellement

3. Accompagnement des projets et de la vie associative étudiante

Accompagnement de projets : les subventions FSDIE

Répartition des projets par thématique



Rencontres et communication avec les associations :

- 1 réunion à chaque début de semestre
- RDV individuels tout au long de l'année (65 pour 2021)
- Mails d'information réguliers sur les actualités & les dispositifs d'accompagnement

3. Accompagnement des projets et de la vie associative étudiante

Accompagnement de projets : les subventions FSDIE



Les projets « Campus Day » **37%**

- 30 associations présentes
- **19 projets** d'animation financés

AIDOC, UNEF, DEA, AESIA, LUXE&ART DE LA FRANCE, BDE DROIT, BDE LLCER, BDE IAE, BDE APA, CONFRÉRIE HISTORIENNE DE CHOLET, COLLECTIF LUCIOLES, RÈGLE ON ÇA, REMB-REMA, FÉ2A, UAEC, BDE GUEST ESTHUA, BDE HISTOIRE DE, CORPO SCIENCES, ADDE, VOX CAMPUS, BDE APA, HOZ', PEGAZH, ASAES, ART'AM, LES TRÉTEAUX DE L'UA, LES ZYGOMATIKS, AEM CPT, LES COURANTS NUMÉRIQUES, AUNA

3. Accompagnement des projets et de la vie associative étudiante

Accompagnement de projets : Les subventions FSDIE



Les projets « Culture » | 15 % (8 projets)

- Débat « Live stream dans les musiques actuelles » (CLAPE – 196 €)
- TREMA 2021 (Fé2A – 1 590 €)
- Les temps d'Art (HOZ' – 8 000 €)
- Promotion de la musique électronique/Concert (D3 – 1 600 €)
- Jury étudiant Premiers Plans (Fé2A – 1 000 €)
- Open Art (Les Courants Numériques – 1 100 €)
- Voyage culturel à Marseille (ADAIR – 850 €)
- Speed meeting, professionnels de la culture (CLAPE – 450€)



3. Accompagnement des projets et de la vie associative étudiante

Accompagnement de projets : les subventions FSDIE



Les projets « Social et solidaire » | 10% (5 projets)

- Socia'Bim (ART'AM – 250 €)
- Distribution gratuite de produits hygiéniques sur les campus UA (RÈGLE ON ÇA – 1044 €)
- Les p'tits déjeuners solidaires (UNEF – 756 €)
- AGORAé, épicerie sociale et solidaire (Fé2A – 10 000 €)
- Epicerie de l'esplanade (BDE DROIT – 1 500 €)

3. Accompagnement des projets et de la vie associative étudiante

Accompagnement de projets : les subventions FSDIE



Les projets « Culture scientifique » | 10 % (5 projets)

- Participation au Concours René Cassin 20-21 (LE RADIE – 410 €)
- Colloque des doctorants (ADDE – 500 €)
- Participation au Concours Rousseau (LE RADIE – 133 €)
- Thès'tival (AIDOC – 400 €)
- Participation au Concours Rousseau 21-22 (LE RADIE – 1 010 €)

3. Accompagnement des projets et de la vie associative étudiante

Accompagnement de projets : les subventions FSDIE

Les projets « Santé/Prévention » | 6% (3 projets)

- Moveat'Relax (ART'AM – 360 €)
- Sensibilisation à l'hygiène menstruelle et formation aux gestes de premiers secours (ASAES – 2 500 €)
- Prévention évènements festifs : achat de protections de verre (BDE DROIT en partenariat avec le BDE ECO et le BDE GUEST ESTHUA)



3. Accompagnement des projets et de la vie associative étudiante

Accompagnement de projets : les subventions FSDIE

Les projets « Formation/Séminaire » | 6% (3 projets)

- Stage cadre (UNEF – 175 €)
- Séminaire Vie associative (UNEF – 461 €)
- Weekend de formation théâtre d'impro (LES ZYGOMATIGS – 1 100 €)

Les projets « Autre - Galas » | 6% (3 projets)

- AGENA : 1 030 € (98 étudiant.e.s - La filature d'Angreviers - 44)
- UCED : 1 750 € (250 étudiant.e.s du campus de Cholet – Le Balcon)
- POLYTECH ANGERS : 2 100 € (500 étudiant.e.s – Mauges sur Loire)

3. Accompagnement des projets et de la vie associative étudiante

Accompagnement de projets : les subventions FSDIE

Les projets « Citoyenneté » | 4% (2 projets)

- Balance ton shoot (ART'AM – 453 €)
- Journées Prévention Sexuelle (LE COLLECTIF LUCIOLES – 265 €)

Les projets « Animation des campus » | 4% (2 projets)

- Fêtes vos jeux (ART'AM – 425 €)
- Café de l'actualité internationale (LE RADIE – 35 €)

Les projets « Handicap » | 4% (2 projets)

- Cap'Action (ART'AM – 400 €)



3. Accompagnement des projets et de la vie associative étudiante

Accompagnement des associations sur le volet « Prévention »

- **Prévention « COVID 19 » :**
 - . Rappel des consignes sanitaires à respecter et à faire respecter
 - . Privilégier les activités en petit groupe (janvier-mai)
 - . Se renseigner sur les conditions d'annulation auprès de leurs prestataires (voyages au ski, galas, ...)
 - . Désigner des référents COVID
 - . Matériels mis à disposition : autotests, SHA, masques et capteurs CO2

- **Prévention « Evènements festifs » :**
 - . Déclaration d'évènements festifs à faire remonter à l'UA
 - . Conseils et matériels à disposition : RDV avec le SSU, mallettes de prévention, documentation, petit matériel de prévention (préservatifs, éthylotests, ...)

3. Accompagnement des projets et de la vie associative étudiante

Accompagnement des associations sur le volet « Prévention »

- **Le Cycle de formation « Label, soirée responsable » proposé par la ville d'Angers**

- . Seulement 2 cycles proposés en octobre et novembre 2021 en raison du contexte sanitaire

- . **8 associations UA labellisées :**

- BBDE LLCER

- BDE GUEST ESTHUA

- HOZ'

- ACEPA

- DEA

- HISTOIRE DE

- ADEMA

- BDE POLYTECH ANGERS

3. Valorisation de la vie associative étudiante

Projet vidéo : à la rencontre des assos UA



Implication des associations étudiantes sur les temps forts de l'UA

- Before Campus Day
- Mois du Genre
- Campus Day
- Spectacurieux
- ...

Perspectives 2022-23

- Continuité du projet vidéo
- Un temps fort en début d'année universitaire dédié à la présentation des associations UA
- Un prix de l'initiative ?
- Un certificat de reconnaissance d'engagement sur le territoire (ALC) ?

3. Valorisation de la vie associative

Les outils de communication

- Le site interne de l'UA :
 - . Page dédiée
 - . Possibilité pour les assos de créer des articles (actualités)
- Diffuser sur les TV de l'UA
- L'annuaire des assos
- Le service reprographie de l'UA

Perspectives 2022-23

- Développer une page instagram dédiée à la vie asso
- Objectifs :
 - . Suivre l'activité des asso
 - . Interagir en directe
 - . Diffuser des contenus liés à la vie asso de l'UA
 - . Diffuser des infos à destination des asso (offres des partenaires, relais d'infos UA, ...)
 - . Donner la possibilité aux assos de relayer auprès de leur public étudiant

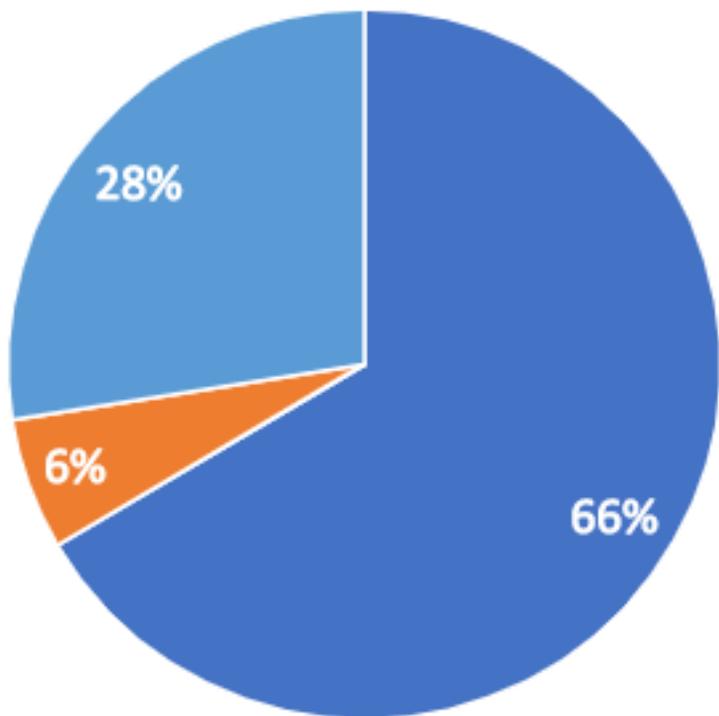
3. Valorisation de la vie associative

La Parenthèse : un outil pour la vie associative

- **Gestion du bar :**
 - . 7 associations présentes (dont la Corpo Sciences sur plusieurs dates)
- **6 Projets étudiants proposés entre septembre et décembre :**
 - . **Expl'Hoz** (soirée concerts) – HOZ'
 - . 2 **soirées jeux de société** – CORPO SCIENCES
 - . 1 **After works** – BDE LLCER
 - . 1 **Spectacle de Noël** des Zygomatiks
 - . **Open Art** (scène ouverte, marché de créateurs et soirée concerts)
– LES COURANTS NUMÉRIQUES

4. Répartition du budget FSDIE 2021

| UTILISATION GÉNÉRALE DU FSDIE 2021 : 110 000 € | 112 372,95 € soit 102 % d'utilisation



- SUBVENTIONS FSDIE_51 PROJETS ÉTUDIANTS : 66% - 74 687 €

- SUBVENTIONS FSDIE_AIDE EXCEPTIONNELLE : 6% - 6 900 €

23 associations étudiantes UA ont bénéficié de l'aide exceptionnelle de 300 € en 2021

- DÉPENSES ANNEXES : 28% - 30 764 €

4. Répartition du budget FSDIE 2021

| SUBVENTIONS FSDIE_51 PROJETS ÉTUDIANTS : 74 687 € - 66%

Répartition par typologie de projet :

- Animation des campus – Campus Day = 31 704 € | 42%
- Culture = 14 786 € | 20%
- Social et solidaire = 13 550 | 18%
- Autre (galas) = 4 880 € | 7 %
- Santé et Prévention = 4 000 € | 5 %
- Culture scientifique = 2 453 € | 3 %
- Formation/séminaire = 1 736 € | 2 %
- Citoyenneté = 718 € | 1%
- Animation des campus = 460 € | 1%
- Handicap = 400 € | 1%

- Soutien exceptionnel aux associations étudiantes dans le cadre du Campus Day pour remobiliser et relancer la dynamique associative sur les campus.

4. Répartition du budget FSDIE 2021

| DÉPENSES ANNEXES : 30 764 € - 28%

- Campus Day = 19 467 € | 63%
- Projet vidéo Culture UA = 5 703 € | 19%
- Prévention vie asso : achat de protections de verre = 3 700 € | 12%
- Projet vidéo « vie asso » (9 vidéos) = 1 525 € | 5 %
- Fabrication des distributeurs Règle On Ça par le Maker Center = 369 € | 1 %

5. Le Pôle

« Vie associative et initiatives étudiantes »

| Missions du pôle « Vie associative et Initiatives étudiantes

- Accompagner les associations étudiantes dans leur projets et dans le fonctionnement de leur association
- Former les associations étudiantes sur le volet « Prévention »
- Valoriser la vie associative étudiante de l'UA

| L'équipe en 2021

- Restructuration des initiatives étudiantes, rattachement à la sous-direction Vie des Campus (Direction des Enseignements, de la Vie Étudiante et des Campus)
- 1 poste à 50% + 1 service civique (janvier à février puis de septembre à décembre)
- Perspectives 2022 : 1 responsable (50%), 1 chargé de projets (50%), 1 service civique

POUR INFORMATION

Prochaines CFVU

- Lundi 9 mai 2022 à 14h30
- Mardi 7 juin 2022 à 14h30
- **Mardi 5 juillet 2022 à 14h30**